



PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

# LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

## E. LEFÈVRE

Ingénieur civil

MÉDAILLE  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE  
DE 1900

MÉDAILLE  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE  
DE 1900

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

4<sup>e</sup> Année. - N° 110.

ABONNEMENTS :	
France.....	20 francs par an.
Union postale.....	25

27 Octobre 1901.

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

## Société des Etab<sup>ts</sup> POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS \* 219, Rue de Vaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) \* PARIS

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1889 & 1900 : MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

### DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

A COURANTS CONTINUS & ALTERNATIFS SIMPLES OU POLYPHASÉS

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

120,000 Chevaux livrés depuis quatre ans, pour le Transport de force, l'Éclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINCY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

(10)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

## Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

GRAND PRIX

Exposition Universelle Paris 1889

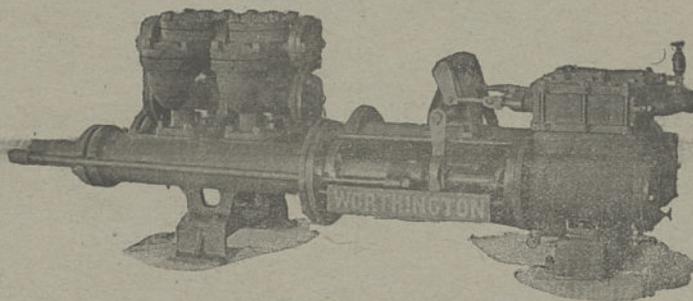
WORTHINGTON



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



2 Grands Prix

2 Médailles d'Or, Paris 1900

150,000 POMPES WORTHINGTON  
EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE :

12, Bard du Nord, BRUXELLES

(22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS A. PIAT et ses Fils SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ÉLÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale: 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX

(12)

## FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S<sup>t</sup>e A<sup>me</sup> des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)

(8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C<sup>ie</sup>.

MANUFACTURE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

# J.A. GENTEUR, 77, Rue Charlot, PARIS

TÉLÉPHONE  
100.31

IRIS - LILLIAD - Université Lille

TÉLÉPHONE  
100.31

(85)

TH. DUPUY & FILS, Constructeurs, 22, Rue des Petits-Hôtels, PARIS

MACHINES A BRIQUETTES PLEINES & PERFORÉES

MACHINES A BOULETS OVOIDES

Installations complètes d'Usines à des Prix très raisonnables

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS  
**THOMSON-HOUSTON**

CAPITAL : 40 MILLIONS

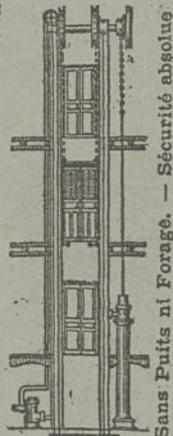
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE  
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
 TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES  
 LOCOMOTIVES BASSES  
 PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques  
 Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue  
 SPÉCIALITÉ DE MONTÉ-CHARGE MÉCANIQUE NI PAR COURROIE

**THOMAS-JÉSUPRET**

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Laveuses, Tordeuses, Essoreuses, Séchoirs  
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le Linge

DRAPS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.  
 pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés  
 s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES p<sup>r</sup> HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)

Introduceurs en France de la machine CORLISS

**GREPELLE & GARAND**

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR  
**CORLISS**  
 simples,  
 JUMELLES,  
 COMPOUND,  
 Tandem  
 TRIPLE EXPANSION

GRAND  
 PRIX  
 Exposition  
 Universelle  
**PARIS 1900**

**Auguste VERLINDE,** Constructeur Mécanicien, Rue Malus, 20-22-24, (PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES) Anciennement 8, boulevard Papin, LILLE

**APPAREILS DE LEVAGE**

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges : Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Mouflés. Crics. Vérins. Pincés lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

# LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, **20** francs; — Union postale, **25** francs.

RÉCLAMES : **2** FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

## Sommaire.

**BULLETIN ÉCONOMIQUE** : Tableaux de la production des aciers, fers, fontes et combustibles minéraux par départements pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1901 et 1900; Le travail dans les mines; Les revendications des mineurs et la grève générale; L'industrie minière dans le Pas-de-Calais en 1900 (*suite et fin*). — **BULLETIN INDUSTRIEL** : Les houillères à l'Exposition de 1900 (*suite*); Mines de Bruay; L'élection sénatoriale du Pas-de-Calais; La sondeuse Sullivan. — **BULLETIN COMMERCIAL** : France; Belgique; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER** : Charbonnages du Nord de Rieu-du-Cœur; Mines de Bruay; Mines de Ferfay (*suite et fin*). — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique: Charbonnages-Unis de l'Ouest de Mons, à Boussu. — **INFORMATIONS DIVERSES**.

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### PRODUCTION DES ACIERS EN FRANCE

pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1901

MODE DE FABRICATION DE L'ACIER	PRODUCTION DES ACIERS OUVRÉS				PRODUCTION des lingots Bessemer et Siemens- Martin
	Rails	Aciers mar- chands	Tôles	Production totale	
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Fondu au foyer Bessemer. . . . .	147.630	146.552	33.632	327.814	427.375
Fondu au foyer Siemens-Martin. . . . .	40.210	147.569	98.291	256.070	309.346
Puddledé ou de forge . . . . .	»	2.386	94	2.480	»
Cémenté . . . . .	»	468	»	468	»
Fondu au creuset . . . . .	»	6.690	48	6.738	»
Obtenu par réchauff. de vieux acier. . . . .	»	2.632	1.050	3.682	»
<b>Totaux. . . . .</b>	<b>157.840</b>	<b>306.297</b>	<b>133.115</b>	<b>597.252</b>	<b>736.721</b>
Production du 1 <sup>er</sup> semestre 1900. . . . .	146.803	351.508	162.931	661.242	813.164
Augmentation 1901 . . . . .	14.037	»	»	»	»
Diminutions 1901. . . . .	»	45.214	29.816	63.990	76.443

### PRODUCTION DES FERS EN FRANCE

pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1901

MODE DE FABRICATION DU FER	Rails	Fers marchands et spéciaux	Tôles	Production totale
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes
Puddledé . . . . .	182	157.219	21.463	178.864
Affiné au charbon de bois . . . . .	»	1.215	1.568	2.783
Obtenu par réchauffage de vieux fers et riblons . . . . .	»	98.817	4.360	103.177
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>182</b>	<b>257.251</b>	<b>27.391</b>	<b>284.824</b>
Production du 1 <sup>er</sup> semestre 1900. . . . .	303	373.078	37.422	410.803
Diminutions 1901 . . . . .	121	115.827	10.031	125.979

### PRODUCTION DES FONTES PAR DÉPARTEMENT pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1901

DÉPARTEMENTS	DÉSIGNATION de la fonte suivant la nature du combustible	FONTES		Production totale
		d'affinage	de moulage et moulées en 1 <sup>re</sup> fusion	
		tonnes	tonnes	tonnes
Allier . . . . .	Au coke . . . . .	7.676	5.297	12.973
Ardèche . . . . .	Au coke . . . . .	5.628	3.691	9.319
Ariège . . . . .	Au coke . . . . .	11.968	»	11.968
Aveyron . . . . .	Au coke . . . . .	7.555	»	7.555
Bouches-du-Rhône . . . . .	Au coke . . . . .	10.123	3.009	13.132
Charente . . . . .	Au bois . . . . .	»	400	400
Cher . . . . .	Mixte . . . . .	»	6.079	6.079
Dordogne . . . . .	Au bois . . . . .	»	350	350
Gard . . . . .	Au coke . . . . .	34.698	2.461	37.159
Gironde . . . . .	Au coke . . . . .	3.000	1.000	4.000
Isère . . . . .	Au coke . . . . .	17.869	2	17.871
Landes . . . . .	Au coke . . . . .	35.517	630	36.147
— . . . . .	Au bois . . . . .	558	1.600	2.158
Loire . . . . .	Au coke . . . . .	9.263	»	9.263
Loire-Inférieure . . . . .	Au coke . . . . .	32.250	4.483	36.733
Lot-et-Garonne . . . . .	Au coke . . . . .	106	16.800	16.906
Marne (Haute-) . . . . .	Au coke . . . . .	14.317	11.239	25.556
— . . . . .	Au bois . . . . .	1.242	594	1.836
— . . . . .	Mixte . . . . .	»	939	939
Meurthe-et-Moselle . . . . .	Au coke . . . . .	508.814	246.327	755.141
Nord . . . . .	Au coke . . . . .	144.570	»	144.570
Pas-de-Calais . . . . .	Au coke . . . . .	40.592	3.060	43.652
Pyrénées-Orientales . . . . .	Au bois . . . . .	2.624	»	2.624
Rhône . . . . .	Au coke . . . . .	9.772	747	10.519
Saône (Haute-) . . . . .	Au bois . . . . .	381	11	392
Saône-et-Loire . . . . .	Au coke . . . . .	44.849	»	44.849
Tarn . . . . .	Au coke . . . . .	1.382	806	2.188

#### RÉCAPITULATION

Au coke . . . . .	939.949	299.552	1.239.501
Au bois . . . . .	4.805	2.955	7.760
Mixte . . . . .	»	7.018	7.018
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>944.754</b>	<b>309.525</b>	<b>1.254.279</b>
Production du 1 <sup>er</sup> semestre 1900. . . . .	1.079.108	262.880	1.341.988
Augmentation 1901. . . . .	»	46.645	»
Diminutions 1901 . . . . .	134.354	»	87.709

## PRODUCTION DES COMBUSTIBLES MINÉRAUX PAR DÉPARTEMENT

pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1900 et 1901 (chiffres provisoires)

DÉPARTEMENTS	NATURE DU COMBUSTIBLE	PRODUCTION	
		1901	1900
		Tonnes	Tonnes
Allier . . . . .	Houille . . . . .	433.745	453.592
Alpes (Basses-). . .	Lignite . . . . .	30.606	27.318
Alpes (Hautes-). . .	Anthracite . . . . .	6.200	6.120
Ardèche . . . . .	Houille et anthracite	31.492	31.139
Aveyron . . . . .	Houille . . . . .	514.040	516.883
— . . . . .	Lignite . . . . .	3.188	2.582
Bouches-du-Rhône . .	— . . . . .	280.358	274.971
Cantal . . . . .	Houille . . . . .	57.561	46.922
Corrèze . . . . .	— . . . . .	239	230
Corse . . . . .	— . . . . .	98	»
Côte-d'Or . . . . .	Houille et anthracite	2.059	1.426
Creuse . . . . .	Houille . . . . .	87.037	94.820
Dordogne . . . . .	— . . . . .	950	»
— . . . . .	Lignite . . . . .	1.850	1.210
Drôme . . . . .	— . . . . .	780	775
Gard . . . . .	Houille . . . . .	983.071	1.007.113
— . . . . .	Lignite . . . . .	11.796	12.400
Hérault . . . . .	Houille et anthracite	113.287	112.590
— . . . . .	Lignite . . . . .	»	45
Isère . . . . .	Anthracite . . . . .	152.456	147.154
— . . . . .	Lignite . . . . .	75	65
Landes . . . . .	— . . . . .	979	388
Loire . . . . .	Houille et anthracite	1.934.874	1.916.082
Loire (Haute-) . . .	Houille . . . . .	117.100	125.970
Loire-Inférieure . .	Anthracite . . . . .	11.025	10.791
Lot . . . . .	Houille . . . . .	1.388	2.098
Maine-et-Loire . . .	Anthracite . . . . .	7.095	7.002
Mayenne . . . . .	— . . . . .	17.534	19.114
Nièvre . . . . .	Houille . . . . .	75.205	94.139
Nord . . . . .	Houille et anthracite	2.660.069	2.805.071
Pas-de-Calais . . . .	Houille . . . . .	7.036.164	7.241.721
Puy-de-Dôme . . . .	Houille et anthracite	172.606	226.946
Pyrénées-Orientales	Lignite . . . . .	1.656	973
Rhône . . . . .	Houille . . . . .	15.036	15.270
Saône (Haute-) . . .	— . . . . .	115.735	121.302
— . . . . .	Lignite . . . . .	5.695	3.101
Saône-et-Loire . . .	Houille et anthracite	451.108	887.984
Savoie . . . . .	Anthracite . . . . .	11.188	8.856
— . . . . .	Lignite . . . . .	»	5.056
Savoie (Haute-) . .	Anthracite . . . . .	370	523
Sèvres (Deux-) . . .	Houille . . . . .	8.848	8.781
Tarn . . . . .	— . . . . .	392.465	272.588
Var . . . . .	— . . . . .	80	»
Vaucluse . . . . .	Lignite . . . . .	1.352	2.012
Vendée . . . . .	Houille . . . . .	15.411	14.739
Vosges . . . . .	Lignite . . . . .	3.235	1.997
Yonne . . . . .	— . . . . .	45	28

## RÉCAPITULATION

Houille et anthracite . . . . .	15.425.536	16.196.996
Lignite . . . . .	341.595	332.921
Totaux . . . . .	15.767.131	16.529.887
Diminution totale . . . .	762.756	

De ces tableaux, il ressort que, pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année courante, il y a une réduction de 88.000 tonnes dans la production de la fonte et de 190.000 tonnes dans celle des fers et aciers travaillés, par rapport aux productions du semestre correspondant de 1900. Ces chiffres représentent des réductions de 6,5 0/0 pour la fonte, de 9,6 0/0 pour l'acier et de 30 0/0 pour le fer.

De même, la production des combustibles minéraux est en décroissance de 762.756 tonnes, qui ne représentent que 4,6 0/0 de la production du 1<sup>er</sup> semestre 1900.

## Le Travail dans les Mines

Sous ce titre, le *Progrès du Nord* publiait récemment un leader-article de son rédacteur parisien, M. Hector Depasse, qui est originaire du Nord et qui fut, il y a quelques années, candidat à la députation dans ce département.

M. Hector Depasse est un journaliste de talent, très apprécié de ses lecteurs, fort estimé de ses confrères, qui s'est fait une spécialité de l'étude des questions économiques et sociales. Celle du travail dans les mines ne pouvait manquer de solliciter son attention, vu sa triple qualité d'économiste, d'originaire d'une région houillère et de collaborateur à un important journal bien répandu parmi les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Pour ces raisons, et aussi parce que le *Progrès*, reflétant l'opinion gouvernementale du jour, fait prime dans les sphères officielles, il convient de ne pas passer sous silence l'article de notre confrère car certainement cet article a été improvisé, cet article n'a pas été relu par son auteur.

A propos de la commission extraparlamentaire chargée de faire une enquête sur les conditions du travail dans les mines, M. Depasse écrit :

« La première observation qui se présente, c'est que la réunion de cette Commission a été tardive, puisqu'elle se fait dans une situation déjà critique et au moment d'un referendum dans lequel la majorité des ouvriers votants se prononce en faveur de la grève. »

— Une des réunions de la Commission a eu lieu au moment du referendum, c'est vrai, mais il y en a eu d'autres, bien auparavant, qu'ignore vraisemblablement notre confrère.

« Nous savons bien que la Commission existe depuis plus d'un an, mais elle paraît surtout avoir appliqué sa politique à perdre du temps. »

— M. Depasse s'est effectivement fort bien renseigné, puisque la Commission en question a été nommée le 19 juin 1901. Les renseignements particuliers de notre confrère lui permettent d'ailleurs d'ajouter que, depuis sa formation, la Commission a perdu son temps.

« Toute Commission de ce genre ne peut avoir une influence bienfaisante, exercer une autorité morale sérieuse, que si elle met les adversaires en présence, les écoute, les interroge, les invite à préciser, les uns leurs réclamations, les autres leurs objections, assez longtemps avant l'époque fatale où l'on touche déjà à la rupture.

» Il fallait procéder à cette étude, à cet échange de vues pendant les vacances, ou avant les vacances, il y a déjà deux ou trois mois. »

— M. Depasse, toujours bien renseigné, ne se doute pas que la Commission est composée de quatre représentants du Gouver-

nement qui constituent des arbitres, de quatre représentants patronaux et de quatre représentants ouvriers qui, depuis quatre mois, peuvent procéder à tous les échanges de vues possibles et imaginables.

Il oublie, car bien sûr il l'a su, que, pour éclairer le plus possible la religion de ses membres arbitres, la Commission a entendu dans sa première séance, en juillet, des délégués ouvriers nommés à cet effet par le Ministre des Travaux publics : MM. Cotte, Joucaviel, Evrard, Merzet et Buvat.

Il oublie que la Commission a entendu en août les délégués patronaux.

Il oublie que la Commission a étudié, en outre, les documents fournis par l'Administration des mines.

Il oublie enfin que la Commission a provoqué des enquêtes qui ne se font pas en un jour et que, précisément, le résultat de l'une de ces enquêtes est le rapport présenté par le Comité des Houillères de France dans la réunion qui provoque ainsi ses critiques.

Sans avoir lu, j'en suis convaincu, le remarquable rapport du Comité des Houillères, M. Depasse critique ce travail d'après quelques citations de journaux.

« Comment ? c'est parce que le stock de charbon serait insuffisant (ce qui aurait besoin d'être démontré, d'ailleurs), c'est parce que la quantité de houille extraite serait trop faible avec huit heures de travail, que les Compagnies exigent dix heures ou douze ou davantage, suivant les bassins, sans tenir compte ni du bien-être, ni des forces, ni des convenances des hommes qui travaillent !

« Mais alors, c'est tout simplement le régime du servage, de l'esclavage, des travaux forcés. »

— Allons ! mon cher confrère ! Pas d'indignation factice !

L'économiste ne se paie pas de mots ; il lui faut des chiffres et des faits.

L'esclavage et les travaux forcés n'ont rien à voir ici. Vous savez mieux que moi que, s'il est relativement facile de faire un mineur avec un métallurgiste ou un cultivateur, vous ne ferez jamais le contraire. Jamais vous ne verrez un mineur, pour autant qu'il pourra travailler à la mine, abandonner celle-ci pour prendre un autre métier.

C'est donc que la mine n'est pas si terrible que beaucoup veulent bien le croire !

Le mineur gagne plus que la plupart des autres ouvriers et même que les 3/4 des instituteurs et, entre 2 et 3 heures de l'après-midi, sa journée est finie. Son métier est dur et dangereux, mais pas plus que celui des marins, des puddleurs, des verriers-souffleurs, des forgerons, etc. ; il est moins malsain que celui des peigneurs de laine, des fileurs de lin au sec, des ouvriers des manufactures de produits chimiques, etc.

Les statistiques des Sociétés de secours et de l'Administration des Mines établissent que l'état sanitaire est moins mauvais dans les agglomérations houillères que dans les grandes villes industrielles.

Encore une fois, de tout cela, le houilleur se rend parfaitement compte puisque, pour rien au monde, il ne changerait de métier.

L'esclavage des mineurs n'est donc pas plus terrible que celui des autres ouvriers, des employés, des journalistes, etc.

Il est malheureusement à craindre, pour ceux qui aspirent à

ne rien faire, que, tant que l'on sera obligé de travailler pour gagner sa vie, on sera de même esclave.

On peut travailler plus ou moins, direz-vous ?

C'est juste. Et alors que les mineurs prétendent que huit heures c'est assez pour eux, les Compagnies houillères ripostent que huit heures c'est trop peu pour elles *et pour les autres industries*. Elles n'exigent pas — comme le dit notre confrère — quand la nécessité ne s'en fait pas sentir, dix heures ou douze ou davantage sans tenir compte ni du bien-être, ni des forces, ni des convenances des hommes qui travaillent : la journée normale du mineur français est, en moyenne, de 9 h. 1/2, descente, remonte et repos compris, ce qui ne fait guère plus de huit heures de travail effectif par jour. Et, lorsque la nécessité s'en fait sentir, ne font *longue coupe* que ceux qui le veulent bien.

Si les Compagnies houillères s'opposent à une nouvelle réduction des heures de travail, ce n'est pas non plus, comme le dit M. Depasse, parce que le stock de charbon serait insuffisant. Car, en cas d'insuffisance du stock, le prix du charbon augmente et lesdites Compagnies s'en trouvent très bien.

Elles s'opposent à cette réduction parce qu'elles estiment qu'elle serait suivie d'une hausse du prix de revient qui serait fatale à un certain nombre d'entre elles et encore plus à l'ensemble des industries françaises et des consommateurs. C'est, pour l'industrie houillère, une question de vie ou de mort et elles le prouvent dans le rapport qu'a adressé à la Commission le Comité des Houillères de France. A cela, il faut ajouter que l'intérêt du mineur est, dans ce cas, le même que celui de l'exploitant, car si celui-ci disparaissait, le premier n'aurait évidemment plus aucune raison d'être.

« Les Compagnies éperdues, ajoute encore M. Depasse, sans organisation, sans moyens d'action, se déclarent impuissantes à nous alimenter de charbon, si les ouvriers ne travaillent pas douze heures par jour. Je répète que cela serait à démontrer, chiffres en mains. Des personnes très compétentes assurent que le charbon ne manquera pas avec 8 heures de travail ».

— Évidemment, notre sympathique confrère a cru lire tout cela. Cependant, les Compagnies n'ont pu faire une telle déclaration, attendu que leurs ouvriers ne travaillent pas 12 heures, mais bien 9 heures à 9 h. 1/2 en temps normal, comme je viens de le dire.

Et puis, voyons, cher confrère ! Serait-il indiscret de vous demander quelles sont les personnes très compétentes qui assurent que le charbon ne manquera pas avec 8 heures de travail ?

Il est très agréable de laisser errer sa plume au gré de sa fantaisie et beaucoup d'écrivains cèdent facilement à cette tentation. Mais, lorsqu'il traite un sujet aussi sérieux que celui qui nous occupe ici, toute distraction du journaliste devient regrettable, devient dangereuse, surtout lorsqu'elle se manifeste dans un organe écouté comme le *Progrès*.

C'est pourquoi, ami de celui-ci, admirateur passionné de notre belle industrie houillère comme de ceux qui la font ce qu'elle est : ouvriers et ingénieurs, j'ai cru indispensable, pour le bien de l'un comme de l'autre, de relever les phrases sentimentales de mon éminent confrère pour les dépouiller de leur forme littéraire et les ramener à leur véritable valeur économique.

Ce n'est pas ainsi qu'on écrit l'histoire. E. LEFÈVRE.

## LES REVENDICATIONS DES MINEURS

### *et la Grève générale*

Les mineurs du Pas-de-Calais ont voté, le 13 octobre, sur la question de la grève générale. Des renseignements que nous avons pu recueillir, il résulte que, sur 51.000 mineurs inscrits, 12.000 environ ont voté pour la grève et 6.300 contre; les autres mineurs n'ont pas pris part au vote.

Depuis quinze jours, tous les journaux quotidiens de Paris et de province ont consacré de très longs articles à l'examen de la situation; de nombreuses interviews ont été prises à des personnalités de tous genres; et, de tout ce qui a été publié, il ressort nettement que la grève générale des mineurs ne trouverait aucune sympathie près du grand public, dont les intérêts seraient fortement lésés du fait de la grève, ni près de la presse, et encore moins des Pouvoirs publics.

Dans certaines localités, à Montceau notamment, le mouvement en faveur de la grève est beaucoup plus révolutionnaire qu'économique et des mesures très sérieuses ont dû être prises pour assurer l'ordre en cas de besoin.

On sait qu'un certain nombre de fusils Gras transformés pour la chasse ont été expédiés dans ce centre et distribués aux mineurs qui sont toujours très surexcités, 1.200 d'entre eux n'ayant pu être repris par la C<sup>ie</sup> des mines de Blanzay à la suite de la dernière grève.

Or, pour donner satisfaction à l'opinion publique, le Préfet de la Loire a pris un arrêté s'appuyant sur l'article 6 de la loi du 14 août 1885, aux termes duquel la vente et le transport des armes de guerre transformées, ainsi que de leurs munitions, sont provisoirement interdits dans toute l'étendue du département. En exécution de cet arrêté, 2 caisses de fusils à destination de Montceau, pesant ensemble 60 kilos, ont été saisies à St-Etienne, le 20 octobre.

Il paraît que les récents achats de fusils ont provoqué une hausse des prix. Les armuriers de St-Etienne qui, d'ailleurs, protestent contre l'arrêté du Préfet de la Loire, disent toutefois que la hausse vient de ce que l'Etat ne leur vend plus de fusils Gras et que les stocks s'épuisent.

On ne sait pas exactement quelle quantité de fusils les Montcelliens peuvent posséder. Un envoyé du *Temps* à St-Etienne a recueilli du Préfet de la Loire les déclarations suivantes :

Le chiffre de fusils Gras transformés expédiés directement de Saint-Étienne pour Montceau et d'autres centres miniers est certainement inférieur à mille; mais les fabricants stéphanois ont des dépôts à Paris vendant à des commissionnaires, et c'est de la capitale qu'ont dû partir les principaux envois.

Une enquête est également suivie à Paris, seulement les résultats seront plus incertains qu'à Saint-Étienne, étant donné que les fusils expédiés de la capitale passent par plusieurs mains avant d'arriver aux destinataires.

En outre, le Préfet de Saône-et-Loire a pris l'arrêté suivant :

Article 1<sup>er</sup>. — La vente et le transport des armes de guerre transformées, ainsi que de leurs munitions, sont provisoirement interdits dans toute l'étendue du territoire du département de Saône-et-Loire.

Art. 2. — Dans les trois jours de la publication du présent arrêté, tout détenteur des armes ci-dessus mentionnées devra en effectuer le dépôt, soit à la mairie, soit au commissariat de police. Passé ce délai, la saisie en sera opérée, sans préjudice des poursuites édictées par la loi.

Art. 3. — Messieurs les sous-préfets, les maires, les officiers et sous-officiers de gendarmerie, la gendarmerie, les commissaires de

police, les gardes champêtres, sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera publié et affiché dans toutes les communes.

Jusqu'à présent, la publication de cet arrêté n'a eu aucun résultat.

A Montceau, plus de 600 gendarmes sont encore campés dans la ville.

Le Gouvernement a pris toutes les mesures nécessaires pour qu'en cas de grève tous les puits d'extraction et tous les points qui peuvent être menacés par les grévistes de chaque région soient, dès le premier moment, protégés par la troupe.

\* \* \*

Quelques membres du Comité de la Fédération nationale avaient eu l'intention de faire inviter les députés mineurs à assister à la réunion du Comité du 20 octobre. Le Syndicat du Pas-de-Calais n'a pas autorisé MM. Basly et Lamendin, députés, à assister à cette réunion; il paraît avoir estimé que, le Comité de la Fédération nationale ayant engagé les mineurs dans une mauvaise voie, ce Comité devait supporter seul les conséquences de son imprévoyance.

M. Cotte, secrétaire général de la Fédération, ayant écrit le 15 octobre au président du Conseil pour le prier de faire connaître, le 20 au plus tard, pour être communiquées au Comité fédéral, les intentions du Gouvernement relativement aux trois revendications des mineurs, a reçu la lettre suivante de M. Waldeck-Rousseau :

Paris, le 16 octobre 1901.

Monsieur le Secrétaire général,

Les déclarations apportées par le Gouvernement à la Chambre, dans la séance du 8 mars dernier, ne peuvent laisser planer aucun doute sur ses intentions. J'ai dit en son nom :

1<sup>o</sup> Quant à l'établissement d'un minimum de salaires, qu'il n'appartenait pas au Gouvernement d'imposer, ni à un ensemble d'exploitations, ni à une seule exploitation, un taux minimum de salaires; qu'il n'appartenait qu'aux parties de le fixer par un commun accord, qu'il était à souhaiter que cette question fût réglée entre les représentants des syndicats patronaux et ouvriers;

2<sup>o</sup> Quant à la fixation à 2 francs par jour, après 25 ans de travail, sans condition d'âge, de la retraite des ouvriers mineurs, j'ai dit qu'ayant pris l'initiative de la loi du 29 mai 1894, j'étais prêt à examiner dans quelle mesure cette législation pourrait être complétée et améliorée;

3<sup>o</sup> Quant au travail de huit heures par jour, j'ai dit que le ministre se disposait à rechercher si le travail dans les mines pouvait être réduit à huit heures du jour au jour, que la solution de cette question ne pouvait être envisagée sans une étude parallèle du système du travail dans les mines et qu'on devait éviter, en même temps que l'abaissement du chiffre de la production, une crise qui pèserait surtout sur les petits consommateurs et même sur les indigents.

Le Gouvernement n'a rien à retrancher et rien à ajouter à des déclarations qu'il a faites dans la plénitude de sa liberté et dont il poursuivra la réalisation sans qu'aucune circonstance puisse le décourager ou le porter à promettre ce que nul ne saurait tenir.

Dès le mois de mars, il demandait à ses services tous les renseignements de nature à l'éclairer; après, il constituait une Commission permettant aux représentants de tous les intérêts engagés de faire entendre leur voix.

Il attend le résultat de cette enquête nécessaire pour prendre les décisions les plus propres à concilier l'amélioration des conditions du travail et le développement d'une industrie qui tient une des premières places dans la prospérité industrielle du pays. Les réformes ne se décrètent, ni à trente jours, ni à échéance fixe. On ne les conquiert que par l'étude et une préparation consciencieuse et pacifique, et puisque, après vous, je viens de faire allusion à l'éventualité d'une grève générale, laissez-moi vous dire que s'il est à craindre que le

pays n'en éprouve un dommage, on peut redouter aussi qu'elle ne serve mal les intérêts que vous vous proposez de défendre.

Veillez agréer, etc.

Le président du Conseil,  
ministre de l'intérieur et des cultes,  
WALDECK-ROUSSEAU.

\* \* \*

Le 16 octobre, la Commission d'enquête extra-parlementaire a reçu une délégation du Comité des houillères de France, qui lui a remis un rapport sur les conséquences qu'aurait sur la production, d'après les Compagnies houillères, la réduction de la journée de travail à huit heures.

Trois questions avaient été posées par la Commission aux concessionnaires de mines. La première visait les effets de la réduction à huit heures de la journée de travail ; la seconde, les moyens de faire face à la diminution possible de rendement qui peut en résulter ; la troisième, le délai nécessaire pour organiser le travail sur ces nouvelles bases.

Pour la première question, le Comité démontre que la réduction de la journée de travail à huit heures du jour au jour amènerait une réduction de 6.500.000 tonnes, sur la production annuelle, qui est de 32.500.000 tonnes.

Voilà, dit-il, quels seraient les résultats, en admettant, d'une part, que toutes les houillères existantes pussent supporter l'augmentation du prix de revient qui résulterait pour elles de la diminution du rendement, et d'autre part, en supposant que la main-d'œuvre par tonne restera la même, c'est-à-dire qu'en raison de cette réduction de 20 % dans la production, les ouvriers accepteraient une réduction correspondante de leur salaire.

Mais si l'on veut conserver les salaires actuels, il faudra compter à la fois, dans le prix de revient, une hausse de 20 % sur la main-d'œuvre et une hausse au moins égale sur les frais généraux et amortissements. En sorte que, suivant les régions, le prix de revient augmentera de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 par tonne.

Bien des houillères ne pourront le supporter, qui luttent déjà difficilement contre la concurrence étrangère ; elles arrêteront leur exploitation et les mineurs qu'elles emploient resteront sans ouvrage. C'est dire que l'adoption de la journée de huit heures sera pour les mineurs d'une partie de la France la suppression du travail.

A propos de la deuxième question, le Comité étudie l'emploi des haveuses mécaniques et termine ainsi :

Les haveuses, tout au moins sous leurs formes actuelles, ne peuvent trouver en France qu'un emploi restreint. Elles peuvent être un adjuvant pour la production, elles ne sont pas une solution pour parer partout et en toute circonstance à la rareté de la main-d'œuvre.

L'augmentation du nombre des chantiers semble impossible. Dès maintenant, avec la durée actuelle du poste, beaucoup d'exploitants ne peuvent qu'avec peine donner aux travaux préparatoires une activité suffisante.

Ils ne voient pas la possibilité, faute de personnel et par suite de circonstances locales, de donner à ces travaux l'impulsion nécessaire à la création de nouveaux chantiers.

Quant à l'organisation de *double postes*, elle ne serait qu'une solution illusoire, dangereuse, impraticable.

Travailler à double poste, c'est confier un même chantier à deux équipes présentes successivement à un même front de taille. Les soins apportés par un poste pour la préparation du chantier réagissent forcément sur la production du poste associé, l'augmentent ou la diminuent.

Tous les exploitants sont d'accord que les expériences de doublage qui ont été tentées ont été rapidement suivies d'une diminution de production individuelle. A la Grand'Combe et à Blanzky, on a constaté que l'abandon du double poste était accompagné d'une augmentation de rendement de 20 à 25 0/0.

D'autre part, travailler pendant seize heures consécutives à un

même front de taille, c'est provoquer un dégagement sensiblement double de grisou, c'est diminuer de quinze ou seize à huit heures au plus, le temps laissé au gaz pour s'évacuer. C'est augmenter d'autant les chances d'accidents.

Enfin, le personnel est généralement opposé au doublement des postes. Les mineurs veulent tous travailler le matin, pour garder libre leur après-midi, à partir de deux ou trois heures ; et l'opposition très vive des ouvriers sur ce point suffirait à elle seule pour écarter cette solution, si même toutes les autres objections ne suffisaient pas.

Pour la troisième question, le rapport du Comité établit que pour éviter, avec la journée de huit heures, une réduction de 20 0/0 dans la production, il faudrait recruter 32 à 33.000 ouvriers nouveaux. Or, il faudrait de huit à dix ans pour fournir ce contingent en admettant, ce qui est impossible, que, pendant ce temps, les besoins de l'industrie n'augmentent pas. Puis, pour que ces ouvriers nouveaux trouvent à s'employer, il faudra que les exploitants consacrent chaque année d'importants capitaux. On peut se demander si ces capitaux se trouveront et si les circonstances seront de nature à les attirer.

Voici les conclusions du rapport adopté par le Comité des Houillères de France, dont les adhérents représentent, pour l'année 1900, un tonnage de 32.000.000 de tonnes sur une production totale de 33.270.385 tonnes :

En résumé, messieurs, une loi qui fixerait la durée du poste à huit heures du jour au jour pour tous les ouvriers de la mine réduirait immédiatement, pour les houillères en activité, la production de plus de 6 millions et demi de tonnes.

En augmentant le prix de revient de 2 francs au moins pour les houillères les plus favorisées et de 3 fr. et plus pour celles qui subissent déjà un prix de revient élevé, elle condamnerait à un arrêt immédiat un grand nombre des houillères du Centre et du Midi, déjà désignées lors de l'enquête de 1895, sous le nom de *houillères malades*, et porterait ainsi à près de 10 millions de tonnes l'augmentation du déficit de la production française, qui n'atteindrait ainsi guère plus de 20 millions de tonnes.

Elle priverait de leur travail des milliers d'ouvriers mineurs de cette moitié de la France.

Dans l'autre moitié de la France, la concurrence des houilles étrangères laisserait une marge si faible entre le prix de revient et le prix de vente que la réduction des salaires s'imposerait.

Conçue dans le but d'améliorer la situation de l'ouvrier des mines, cette loi produirait inévitablement un effet entièrement différent.

\* \* \*

Le 20 octobre, le Comité de la Fédération nationale des mineurs a tenu, à Saint-Étienne, sa première réunion en vue des décisions à prendre comme suite au referendum qui vient d'avoir lieu. Les séances ont été nombreuses, longues et, paraît-il, très agitées. Mais un secret presque absolu a été conservé par les membres du Comité sur leurs délibérations qui n'ont pris fin que dans la soirée du 22.

On sait que les Chambres reprenaient leurs travaux à cette date et le Comité avait sans doute espéré qu'un incident se produirait qui leur serait favorable. Nous allons voir qu'il n'en a rien été.

Le Comité a fait connaître les résultats officiels du referendum : Inscrits 125.000, votants 56.144, pour la grève générale 44.644, contre la grève générale 10.753, nuls 747, abstentions 68.856. Au sujet de ces chiffres, nous ferons remarquer que la statistique de l'Industrie minière pour 1899 indique qu'il y avait alors en France 143.571 mineurs âgés de plus de 18 ans ; il ne doit pas y en avoir moins de 145.000 maintenant.

Pendant que le Comité délibérait, M. Basly, député, déposait à la Chambre une proposition de loi pour laquelle il deman-

daît l'urgence et la discussion immédiate. Cette proposition portait la réduction à huit heures de la journée de travail dans les mines, l'établissement d'un minimum légal de salaire et la retraite de 2 fr. par jour après 25 ans de service sans conditions d'âge.

Le Président du Conseil a accepté la déclaration d'urgence qui a le sens d'une prise en considération, mais il s'est formellement opposé à la discussion immédiate et la proposition a été renvoyée à l'examen de la Commission du travail, qui l'étudiera.

La discussion immédiate a été repoussée par 290 voix contre 254.

Ce résultat ayant été communiqué télégraphiquement au Comité fédéral, celui-ci a mis fin à ses travaux et déclaré la session close. Il n'a rien communiqué sur son vote relatif à la grève générale, mais, suivant certains renseignements, cette grève est ajournée. Visiblement, il n'a pas osé aller jusqu'au bout dans la voie pleine de périls et d'inconnu où il s'était engagé, ni ordonner la grève pour le 1<sup>er</sup> novembre.

Les membres du Comité ont, paraît-il, décidé de faire une nouvelle démarche auprès de M. Waldeck-Rousseau, se réservant de décréter la grève générale par un mot d'ordre secret, si la réponse du Président du Conseil n'est pas satisfaisante.

En résumé, on n'est nullement fixé sur ce qui se passera le 1<sup>er</sup> novembre et il est fort possible qu'à Montceau, dans la Loire et dans quelques autres centres miniers, un mouvement gréviste s'esquisse à cette date. C'est d'ailleurs ce que M. Merzet, de Montceau, un irréductible de la grève, a nettement déclaré dans une réunion publique tenue le 23, au soir, à St-Etienne.

## L'INDUSTRIE MINÉRALE dans le PAS-DE-CALAIS en 1900

(suite et fin)

Dans la grande majorité des cas, c'est au tir électrique qu'ont eu recours les exploitants pour se conformer à la prescription suivant laquelle le tir, s'il n'a pas lieu à l'électricité, doit se faire par des moyens évitant la projection de flammèches. Les explosifs dynamo sont généralement à basse tension et pour amorces à fil.

Quelques explosifs-accumulateurs ont été récemment livrés à la pratique.

En dehors du tir électrique, on fait usage du pistolet Bickford-Davey avec allumeur de sûreté, agréé par la Commission du grisou.

*Aérage.* — L'aérage avait été rendu mécanique à la fosse n° 2 de Vendin avant l'inondation du 16 mars 1900, qui a amené la perte de cette mine.

Les mines franchement grisouteuses sont pourvues de deux ventilateurs et ont une entrée et une sortie d'air distinctes. Les deux fosses qui font encore exception à cette règle y rentreront dans un avenir rapproché.

La plupart des fosses, dont certains quartiers seulement sont classés comme faiblement grisouteux, disposent aussi d'une entrée et d'une sortie d'air distinctes. Des travaux importants en cours doivent généraliser cette mesure.

Ainsi, la fosse n° 2 de Béthune sera prochainement doublée, ainsi que les fosses 4 et 6 de Nœux. La fosse n° 4 de Béthune, mise en communication par la bowette du 309 avec la fosse n° 3, a été pourvue de deux ventilateurs Mortier. Enfin le doublement de la fosse 5 est projeté.

La Compagnie des mines de Lens a entrepris, dans le même esprit, le doublement de sa fosse n° 2.

*Eclairage.* — La mise en vigueur du nouveau règlement des mines à grisou du Pas-de-Calais, promulgué par arrêté du 24 mars 1893, a amené la suppression progressive des lampes type Boty qui étaient encore en usage dans les mines peu grisouteuses. Cette question sera définitivement terminée dans un délai rapproché.

Toutes les mines franchement grisouteuses sont munies aujourd'hui de lampes Mueseler type belge, Marsaut ou Fumat, avec fermeture hydraulique ou au rivet de plomb.

La circulaire ministérielle du 9 mars 1900 a prescrit les dispositions réglementaires suivantes, touchant la fermeture des lampes de sûreté et la collerette du type Mueseler :

1<sup>o</sup> Remplacement des butoirs fixes sur les réservoirs et les armatures des lampes de sûreté par un dispositif permettant de visser à fond ces armatures, en exerçant sur tout le pourtour de la collerette des tamis une pression suffisante pour assurer dans tous les cas un contact parfait entre cette collerette et le manchon de verre ;

2<sup>o</sup> Substitution aux collerettes rigides de la lampe Mueseler de collerettes plus souples.

En ce qui concerne cette collerette elle-même, elle a été partout supprimée.

La première prescription est remplie par tous les dispositifs de fermeture qui comprennent la crémaillère : types Dinoire, Pirkher, Bernard, Viala-Catrice, ainsi que par le système magnétique de Wolf, dont nous parlons plus loin.

La fermeture hydraulique Cuvelier-Catrice a été complétée par l'adjonction, sur l'embase de l'armature de la lampe, d'un certain nombre de trous (8 ou 12) destinés à recevoir le piton de fermeture. Les lampes à simple rivet ont été munies, soit sur le réservoir, soit sur l'armature, d'un anneau ou d'un secteur présentant un certain nombre de logements dont l'un vient se placer, à la fermeture, au droit du trou de rivetage placé sur l'autre partie de la lampe. Ces deux dispositifs réalisent la crémaillère.

Nous avons exposé dans notre rapport de l'an dernier que la Société des Mines de Lens avait fait agréer par l'Administration l'emploi de la lampe Marsaut, alimentée à l'essence de pétrole, dans les quartiers grisouteux. Les premiers essais ont paru satisfaisants et son usage s'est répandu dans d'autres Compagnies, en particulier Liévin, Dourges et Bruay. Certains exploitants ont demandé à être autorisés à employer le rallumeur Wolf, qui leur a paru supérieur au rallumeur Seippel.

On comptait, en fin d'année 1900, environ 1.000 lampes à l'essence en service dans les exploitations du Pas-de-Calais.

Enfin les exploitants de Bruay et de Dourges ont demandé l'autorisation de faire emploi de la fermeture magnétique Wolf. Cette autorisation leur a été accordée.

*Triage et lavage.* — La quantité de pierres retirées du charbon brut s'est élevée, en 1900, à 246.063 tonnes, soit 1,65 p. % de l'extraction brute, contre 227.702 tonnes en 1899 (1,58 p. %).

Le tableau ci-après résume, pour les Compagnies qui font le lavage, les résultats d'ensemble de cette opération :

Quantités passées au lavage en 1900. . . . .	2.307.382 tonnes.
Produits marchands . . . . .	1.817.704 —
Produits intermédiaires, utilisés pour la consommation de la mine. . . . .	200.804 —
Déchets de lavage. . . . .	294.807 —
Proportion pour % des déchets par rapport aux quantités livrées au lavage. . . . .	12,82 %
Proportion pour % de la quantité livrée au lavage par rapport à la production brute totale. . . . .	15,83 %

En 1899, les quantités livrées au lavage avaient atteint le total de 2.372.782 tonnes, représentant 16,36 % de la production brute totale.

La Compagnie des mines de Lens a établi un lavoir à sa fosse n° 7.

*Machines.* — Nous donnons, dans le tableau suivant, le nombre et la puissance des machines existant, en 1900, dans les houillères du département, ainsi que leur répartition suivant les services auxquels elles sont affectées :

Usage	Nombre	Force en chevaux
Extraction. . . . .	95	34.713
Epuisement . . . . .	38	4.555
Aérage . . . . .	113	8.557
Compression de l'air. . . . .	92	19.207
Groupes électrogènes. . . . .	78	3.998
Divers. . . . .	813	21.173
Totaux. . . . .	1.229	92.193

En 1899, les nombres correspondants étaient de 1.158 et 85.581.

Sur l'ensemble, 1.079 machines sont en activité, d'une puissance totale de 82.623 chevaux.

*Industries annexes.* — Les industries annexes des mines, sur lesquelles le service exerce la surveillance du droit commun industriel, par application des lois des 2 novembre 1892 et 12 juin 1893, sont les ateliers de carbonisation et d'agglomération des houilles menues. Aux premiers s'adjoignent, depuis quelques années, les installations de récupération des sous-produits, dont certaines sont fort importantes (Lens, Nœux).

Le nombre des fours à coke en activité a été de 994 en 1900; 60 unités nouvelles étaient, en fin d'année, en construction.

Il a été carbonisé 1.097.442 tonnes de houille et produit 871.746 tonnes de coke.

Le nombre de presses en service a été de 15; une presse à boulets était en installation à Ostricourt. Le charbon transformé en agglomérés a été de 303.012 tonnes; la quantité totale de briquettes et d'ovoïdes fabriquée de 326.054 tonnes.

Le personnel occupé dans ces industries annexes a été de 872 ouvriers présents et 928 occupés. Le nombre de journées de travail a été de 311.444 et l'ensemble des salaires de 1.260.941 fr. 97.

## BULLETIN INDUSTRIEL

### LES HOUILLÈRES A L'EXPOSITION DE 1900

#### MINES DE LENS (Pas-de-Calais)

(SUITE)

##### EXPOSITION DES MINES DE LENS, CLASSES 103 & 106

Dans la classe 106, la Société des Mines de Lens expose sur un panneau vertical :

1° Un plan d'ensemble des cités entourant les quatre puits n<sup>os</sup> 1, 9, 11, 12 dans la plaine de Lens ;

2° Trois plans, avec coupe et élévation, des maisons ouvrières à étage en groupe, sans étage par groupe de deux, à mansardes en groupe ;

3° Un plan avec coupe et élévation, d'un type de maisons d'employés, à étage, en groupe de deux ;

4° Une photographie de l'avenue principale de la cité du Moulin, qui comprend 845 habitations.

Elle expose en outre un album des principales cités ouvrières, un album des bâtiments d'écoles, des vues stéréoscopiques et photographiques des principaux types d'habitation, un opuscule sur les monographies ouvrières et une brochure contenant les renseignements les plus variés et les plus étendus sur les habitations des mineurs, leur construction, leur prix de revient et leur entretien; sur les jardins d'ouvriers et les plantations des cités ouvrières, enfin sur l'hygiène et la manière de vivre des mineurs.

Dans la classe 103, la Société des Mines de Lens expose la même brochure accompagnée de vues stéréoscopiques et photographiques des principales scènes de la vie des mineurs.

Depuis sa fondation, la Société des Mines de Lens a établi, pour son personnel, plus de 4.000 maisons comprenant 40 types différents. Ces maisons occupent une surface couverte variant de 25<sup>m</sup>2 50 à 67<sup>m</sup>2 80, leur prix de revient ayant été respectivement de 1.700<sup>f</sup> à 5.000<sup>f</sup>. Elles sont louées à raison de 15<sup>f</sup> par mois aux employés et de 5 à 10<sup>f</sup> aux ouvriers ; pour ces derniers, le prix mensuel moyen est de 5<sup>f</sup> 50.

Toutes ces maisons comportent une cave et presque toutes

sont pourvues d'un jardin et d'annexes plus ou moins étendues : buanderie, hangar couvert, clapier, cabinets d'aisances, étable, etc.

Les cités sont établies suivant une pente de façon à assurer l'écoulement des eaux fluviales ; elles sont toutes pourvues d'eau potable provenant soit de forages munis de pompes, soit d'une distribution d'eau sous pression alimentée par des pompes à grand débit et de grandes bâches installées dans les bâtiments des puits d'extraction.

La brochure donne, avec les croquis des 40 types de maisons, de précieux renseignements sur le prix de ces maisons, sur leur alimentation en eau potable, sur les jardins des habitations ouvrières, sur les dépenses faites pour créer, dans les cités, des squares, des haies et d'autres plantations, en bordure des routes par exemple, d'arbres et d'arbustes. Une courte note sur la manière de vivre des mineurs la termine.

On voit, par ce qui précède, que le loyer modique des diverses habitations est loin de rémunérer le capital de premier établissement et de couvrir les frais d'entretien. La Société de Lens ne considère la modicité du loyer que comme l'un des nombreux moyens institués par elle pour rendre à ses ouvriers l'existence agréable et aussi peu coûteuse que possible, après les heures de travail.

##### EXPOSITION DES MINES DE LENS, CLASSE 109.

Dans cette classe, — économie sociale — la Société des Mines de Lens expose des notices, renseignements divers, statistiques sur les sociétés d'épargne, de secours mutuels, caisses de retraite, assurances sur la vie, fondées par son personnel avec son concours.

##### RENSEIGNEMENTS DIVERS.

La Société des Mines de Lens remonte à 1852. Elle occupe aujourd'hui 11.294 ouvriers et employés représentant, avec leurs familles, une population d'environ 45.000 à 50.0000 âmes ; ses deux concessions de Lens et de Douvrin ont une superficie totale de 6.939 hectares.

Le gisement des mines de Lens renferme 56 couches exploitables d'une puissance moyenne de 0<sup>m</sup>85. Il est actuellement mis à fruit par 12 sièges d'extraction qui ont produit, en 1899, 3.065.000 tonnes de charbon.

La production a progressé comme l'indique le tableau ci-dessous :

ANNÉES	TONNAGE EXTRAIT	Nombre de sièges en activité
1860	99.807 tonnes	2
1870	408.234 —	4
1880	924.842 —	6
1890	1.842.934 —	9
1895	2 371.505 —	10
1896	2.557.552 —	10
1897	2.733.720 —	10
1898	2.977.154 —	11
1899	3.065.611 —	12

Les 12 sièges d'extraction comprennent 17 puits, dont 15 d'extraction et 2 d'aérage. Leur profondeur varie de 200 à 600 mètres.

Le gisement des mines de Lens fournit toutes les catégories de combustibles depuis la houille maigre jusqu'à la houille grasse à longue flamme et la houille à gaz.

284 machines à vapeur, d'une puissance totale de 19.178 chevaux, fournissent la force motrice nécessaire à l'ensemble de l'exploitation. L'éclairage électrique est assuré par 34 dynamos. Une importante station centrale d'électricité de plus de 2.000 chevaux sera bientôt édiflée pour transporter à distance la force récupérée dans les gaz chauds des fours à coke.

Nous avons déjà dit que les ingénieurs de la C<sup>ie</sup> de Lens avaient enrichi l'*art des mines* d'un nombre respectable d'appareils ou de procédés très utiles. La liste des brevets ci-dessous en témoigne grandement :

Date du Brevet	INVENTEURS	OBJET DU BREVET
1873 - Juillet.	E. REUMAUX.	Embarquement des charbons.
1877 - Avril.	d°	Triage et criblage des houilles.
1877 - Avril.	d°	Taquets hydrauliques.
1886 - Décembre.	d°	Enclanchement des taquets du jour avec les sonneries et les barrières d'accrochage du fond.
1888 - Juillet.	d°	Arrêt automatique des machines d'extraction.
1888 - Septembre.	C. NAISSANT.	Pulvérisateur d'eau par l'air comprimé.
1889 - Avril.	E. REUMAUX.	Taquets à effacement par rotation autour d'un axe excentré.
1889 - Avril.	d°	Fermeture anticipée des soupapes d'aspiration d'un compresseur par l'injecteur de l'eau de refroidissement.
1889 - Novembre.	C. DINOIRE.	Fermeture des lampes de sûreté.
1897 - Novembre.	C. NAISSANT.	Appareil régulateur d'injection d'eau dans les moteurs à air comprimé.

## PETITES NOUVELLES

**Mines de Bruay.** — Il nous est revenu que le sondage exécuté à Labuissière, par la C<sup>ie</sup> des Mines de Bruay dans la partie nord de sa concession, a recoupé, après les quatre veines que nous avons signalées dans un précédent numéro, 8 mètres de calcaire carbonifère, lequel a été considéré jusqu'ici comme l'assiette du terrain houiller. Or, après ces 8 mètres, la sonde serait rentrée dans le terrain houiller et aurait traversé une nouvelle couche de charbon.

Nous n'avons pas eu le temps de contrôler ces renseignements ni de demander des explications plus détaillées.

**L'élection sénatoriale du Pas-de-Calais.** — La candidature de M. Boudenoot a été adoptée à Béthune par les électeurs sénatoriaux de l'arrondissement, et à Saint-Omer par les délégués de tout le département. M. Boudenoot reste donc seul candidat républicain au siège occupé précédemment par M. Leroy.

## LA SONDEUSE SULLIVAN

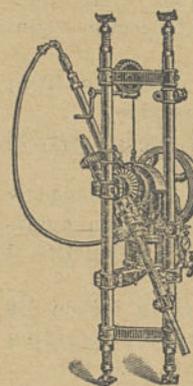
Un nouvel outil jouit en ce moment d'une très grande vogue parmi les exploitants de mines de charbon du Nord de la France. C'est la sondeuse *Sullivan* « E ».

Cette sondeuse est un appareil destiné à faire des recherches, au fond, dans les mines déjà en exploitation. Elle fore un trou de 39<sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre avec une profondeur de 100 à 120 mètres, en retirant tout le long de ce trou une carotte de 23<sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre.

L'appareil se compose d'un petit moteur à air comprimé qui donne un mouvement de rotation à une tige creuse portant à son extrémité avant une couronne à diamants et un tube carottier destinés à arracher les témoins et à les ramener dans la main de l'opérateur. A l'arrière de cette tige, se trouve un tuyau dans lequel une petite pompe injecte de l'eau qui va rafraîchir les diamants et qui, observée au passage à son retour, donne à

*priori* une idée du terrain que l'outil est en train de traverser.

L'avancement de la tige creuse se fait au moyen d'un système d'engrenages différentiels à friction qui permet d'augmenter, dans une certaine mesure, la pression suivant la dureté des terrains.



Tout l'appareil est monté sur deux colonnes à vis permettant de le fixer au toit et au mur. Deux jambes de force donnent un appui en arrière lorsque le trou de sonde est incliné : cette sondeuse peut forer, en effet, des trous dans toutes les directions, le moteur tournant autour d'un limbe « ad hoc ». Aussi, le trou de sonde vertical, si habituel et si obligatoire avec le trépan, est-il, pour cet outil, le cas d'opération le plus rare.

Veut-on reconnaître des terrains ayant une inclinaison connue ? On coupe au plus court en faisant un trou de sonde normal au plan de stratification.

A-t-on à éclairer en avant une galerie qui arrive dans des parages dangereux ? On fait alors un trou de sonde horizontal.

S'il s'agit de faire un montage dans une couche grisouteuse, on fait, en montant ou en descendant, suivant l'axe du futur montage, un trou de sonde qui va percer à l'étage supérieur et donne ainsi, pour toute la durée du travail, un aérage économique et sûr.

Bref, ce petit appareil, qui est employé largement en Amérique et qui commence à se répandre en France, à la suite d'une mission faite dernièrement aux Etats-Unis par M. de Gennes, ancien ingénieur du bassin du Pas-de-Calais, permet de s'éclairer dans toutes les directions à une centaine de mètres de distance en ramenant un témoin de tous les terrains traversés. On cite même des cas où il a atteint sans difficulté 150 et même 200 mètres.

Comme rapidité d'avancement, on peut compter sur une moyenne de 8 à 10 mètres par poste, dans le terrain houiller du Nord, avec un prix de revient minime, l'appareil ne demandant en effet comme main-d'œuvre qu'un ouvrier et un aide et n'usant qu'une faible quantité d'air comprimé. A Carvin, ce prix, amortissement non compris, a été jusqu'ici inférieur à 10 francs par mètre avec des ouvriers non exercés et l'on espère descendre à 8 francs, quand ces ouvriers seront bien au courant des manœuvres.

Les sondeuses Sullivan en marche dans notre région ont déjà donné des résultats très appréciables :

A Meurchin, elles ont permis la reconnaissance facile d'une partie considérée comme dangereuse et d'y recouper deux veines.

A Carvin, on a pu traverser horizontalement un banc de calcaire carbonifère dans lequel il aurait été imprudent de percer une bowette et on s'est assuré ainsi que ce calcaire n'était qu'une bosse au delà de laquelle on a recoupé plusieurs veines.

A l'Escarpelle, les résultats ont également été très satisfaisants et le premier jour, avec des ouvriers auxquels la sondeuse était totalement inconnue, on a foré une profondeur de 14 mètres.

Nous allions oublier de dire que cet instrument si puissant ne pèse que 260 kilos et peut, par conséquent, se transporter avec la plus grande facilité d'un point à un autre dans la mine.

Cette petite sondeuse n'est, paraît-il, que le premier terme d'une série d'appareils plus puissants à avancement par friction hydraulique, et la Sullivan Machinery Company en construit pour aller à 1.600 mètres.

Un de ces appareils, arrivé récemment dans le Midi de la France, a fait comme début, dans le terrain houiller, 300 mètres de sondage en un mois. Dès que nous aurons des renseignements plus complets sur la fin de cette opération, nous serons heureux de les communiquer à nos lecteurs.

En résumé, dans l'état actuel des choses et en tant que recherches au fond d'une mine en exploitation, la sondeuse Sullivan paraît être l'idéal. Dans les concessions en bordure Nord du bassin houiller de Valenciennes surtout, elle est destinée à rendre des services inappréciables.

Dans ces concessions, en effet, le terrain houiller, de très faible épaisseur, repose directement sur le calcaire carbonifère. Or, celui-ci est très aquifère et plusieurs fois déjà des fosses ont dû être totalement abandonnées à la suite d'une inondation due à la rencontre inopinée de ce calcaire. De sorte que, dans presque toutes les exploitations, les travaux étaient irrémédiablement arrêtés sitôt que des indices faisaient croire à la proximité de ce terrain tant redouté.

Avec la sondeuse Sullivan, on peut s'assurer sans danger de la composition des strates, et éclairer sa marche dans toutes les directions. La rencontre du calcaire par la sondeuse n'est pas à craindre, une venue d'eau par un trou de 39 m/m de diamètre pouvant facilement s'aveugler.

Le sertissage des diamants demande à être soigneusement effectué, mais tout ouvrier sérieux en vient à bout sans grandes difficultés.

Les diamants sortis de leurs alvéoles sont ramenés par l'eau avec les détritiques du sondage et l'opérateur peut toujours les recueillir. C'est là un point important, car ils coûtent cher et des sertissages mal exécutés augmenteraient considérablement le prix de revient si, à cause d'eux, on était obligé de remplacer fréquemment les diamants.

**CHEMIN DE FER DU NORD**

La C<sup>ie</sup> du chemin de fer du Nord, à l'occasion de la fête de la Toussaint, vient de prendre les dispositions suivantes :

A Sous réserve de l'observation ci-après, les **coupons de retour** des billets d'aller et retour individuels dont les relations sont insérées au tarif spécial G. V. n° 2 ou à ses annexes, délivrés à partir du samedi 26 octobre inclus, seront valables jusqu'au lundi 4 novembre inclusivement.

Observation : Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsque, normalement, elle expirera après le 4 novembre.

B Les billets collectifs de famille pour les vacances (tarif spécial G. V. n° 2 bis) présentant des réductions de 15 à 45 0/0 sur le prix de deux billets simples, seront mis en distribution à cette date et auront la même durée de validité que les billets d'aller et retour individuels désignés ci-dessus, c'est-à-dire que les coupons de retour des billets de cette catégorie délivrés pendant la période du samedi 26 octobre au dimanche 3 novembre inclus, seront valables jusqu'au lundi 4 novembre inclusivement.

C Les billets hebdomadaires de bains de mer (tarif spécial G. V. n° 6, chap. II) présentant des réductions de 20 à 44 0/0 sur les prix de deux billets simples, seront mis en distribution à partir du vendredi 25 octobre et seront valables pour le retour jusqu'au lundi 4 novembre inclusivement.

Les demandes de billets collectifs de famille pour les vacances doivent être faites aux gares deux jours au moins avant celui du départ.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord tient dans toutes ses gares et stations, à la disposition des voyageurs qui en feront la demande, quelques jours à l'avance, soit aux services commerciaux, bureau des voyageurs, 18, rue de Dunkerque, soit à l'Agence des voyages économiques, 17, Faubourg-Montmartre, à Paris, des billets pour les excursions ci-après :

**Excursion en Italie et sur la cote d'Azur.** — Départ de Paris le 7 novembre 1901. Retour à Paris le 18 novembre 1901. — Itinéraire : Paris, Turin, Gênes, Nice et Monte-Carlo, la Turbie, Cannes, Saint-Raphaël, Fréjus, Saint-Tropez, le Pin-de-Bertaud, Hyères, la presqu'île de Giens, Toulon, Marseille, Paris. — Prix à forfait au départ de Paris : 1<sup>re</sup> classe 400 fr., 2<sup>me</sup> classe 350 fr.

**Excursion en Italie et sur le littoral méditerranéen.** — Départ de Paris le 18 novembre 1901. Retour à Paris le 16 décembre 1901. — Itinéraire : Paris, Turin, Milan, la Chartreuse de Pavie, Vérone, Venise, Bologne, Florence, Pérouse, Assise, Rome, Naples, Pompéi, Capri (grotte d'Azur), Sorrente, Rome, Pise, Gênes (la merveilleuse route de la Corniche), Nice, Monaco, Monte-Carlo, Cannes, Marseille, Paris. — Prix à forfait au départ de Paris : 1<sup>re</sup> classe 855 fr., 2<sup>me</sup> classe 755 fr.

**Excursions en Syrie, Paléστine, Egypte, Haute-Egypte.** (Navigation sur le Nil jusqu'à la première cataracte). — Premier itinéraire : la Syrie, la Palestine, la Basse-Egypte. — Du 20 novembre 1901 au 1<sup>er</sup> janvier 1902. — Paris, Marseille, Alexandrie, Port-Saïd, Beyrouth, Maalaka, Damas, Ba'Albeck, Beyrouth, Jaffa, Jérusalem, Bethléem, Jéricho, le Jourdain, la Mer morte, Jérusalem, Jaffa, Port-Saïd, le Canal de Suez, Ismaïlia, le Caire, les Pyramides de Sakkarah, Héliouan, les Pyramides de Ghiseh, Matarich (Héliopolis), Alexandrie, Marseille, Paris.

Deuxième itinéraire : Syrie, Palestine, Egypte, le Nil jusqu'à la première cataracte. — Du 20 novembre 1901 au 8 janvier 1902. — Paris, Marseille, Alexandrie, Port-Saïd, Beyrouth, Maalaka, Damas, Ba'Albeck, Beyrouth, Jaffa, Jérusalem, Bethléem, Jéricho, le Jourdain, la Mer morte, Jérusalem, Jaffa, Port-Saïd, le Canal de Suez, Ismaïlia, le Caire, Pyramides de Sakkarah, Héliouan, Matarich (Héliopolis), Luxor, Karnack, Silsileh, Assouan, la première cataracte du Nil, l'île Eléphantine, l'île de Philoë, Assouan, Kom, Ombos, Esneh, Edfou, Luxor, Thèbes, Le Caire, les Pyramides de Ghizeh, Alexandrie, Marseille, Paris.

Troisième itinéraire : L'Egypte jusqu'à la première cataracte du Nil. — Du 11 décembre 1901 au 8 janvier 1902. — Paris, Marseille, Alexandrie, Le Caire, les Pyramides de Sakkarah, Héliouan, Luxor, Thèbes, Silsileh, Assouan, la première cataracte du Nil, l'île Eléphantine, l'île Philoë, Assouan, Kom, Ombos, Esneh, Edfou, Luxor, Le Caire, les Pyramides de Ghizeh, Alexandrie, Marseille, Paris. — Prix à forfait au départ de Paris : 1<sup>re</sup> itinéraire ; 1<sup>re</sup> classe 2.200 fr., 2<sup>me</sup> classe 1.850 fr. — 2<sup>me</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 2.800 fr., 2<sup>me</sup> classe 2.450 fr. — 3<sup>me</sup> itinéraire : 1<sup>re</sup> classe 1.925 fr., 2<sup>me</sup> classe 1.650 fr.

Les voyageurs qui ne voudraient visiter que la Basse-Egypte, se joindront au Caire au groupe du 1<sup>er</sup> itinéraire revenant de Palestine et arrivant à Marseille le mercredi 2 janvier.

Le prix de cette combinaison est de : 1<sup>re</sup> classe 1.325 fr., 2<sup>me</sup> classe 1.050 fr.

Combinaison spéciale. — Les touristes des 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> itinéraires qui désireraient effectuer l'excursion dans la Haute-Egypte entièrement par bateau, auront à payer un supplément de 400 fr. en 1<sup>re</sup> et en 2<sup>me</sup> classes.

**Excursion en Algérie et Tunisie, à Sousse et à Kairouan.** — Départ de Paris le 24 novembre 1901. Retour à Paris le 21 décembre 1901. — Itinéraire : Paris, Marseille, Alger, Blidah (les Gorges de la Chiffa), Bougie, les célèbres Gorges du Chabet-el-Akhra, Sétif, El Kantara, Biskra, (oasis de Sidi Okba), Batna, Timgad et Lambessa (ruines romaines), Constantine, Bône, Tunis (la Marsa, le Bardo, Carthage), Sousse, Kairouan, Tunis, Bizerte, Marseille, Paris. — Prix à forfait au départ de Paris : 1<sup>re</sup> classe 1.100 fr., 2<sup>me</sup> classe 965 fr.

**INGÉNIEUR - DIRECTEUR**

Pour nouvel atelier de construction près Paris, on demande Ingénieur-Directeur expérimenté. S'adresser aux initiales A. B., chez M<sup>e</sup> MALET, avocat, 62, rue Lafayette, Paris.

**BON MATÉRIEL A VENDRE**

- 1 m. Corliss jumelle 26" X 48" condensation, C<sup>on</sup> Le Gavrian,
- 1 m. Corliss 24" X 48" condensation, C<sup>on</sup> Brasseur,
- 2 ch. semi-tubulaire de 150 m., C<sup>on</sup> Meunier } tubes démontables
- 1 — — 180 m. — }
- 1 locomotive tender, voie normale, 33 tonnes à vide,
- 1 — — — 10 — }
- 1 — — voie 1 mètre, 10 — } C<sup>on</sup> Corpet
- 2 — — — 8 — }
- 1 — — voie 800 6 — }
- 1 — — voie 600 5 — }
- 4 semi-fixes C<sup>on</sup> Cail et Fives-Lille de 50 à 70 ch<sup>x</sup>.

Grande quantité de machines, chaudières, bacs, poulies, soupapes, etc.

S'adresser à M. F<sup>d</sup> THÉBAULT, constructeur à Marly (Nord).

## BULLETIN COMMERCIAL

## FRANCE

**Charbons.** — Tout l'intérêt de la situation s'est concentré cette quinzaine sur l'attitude du Comité de la Fédération nationale des mineurs. On ne savait, en effet, si, comme suite logique aux résultats donnés par le referendum, il ne pousserait pas l'inconscience, ou plutôt la stupidité, jusqu'à décréter la grève générale. C'est que plusieurs de ses membres s'étaient réellement mis dans la tête qu'il ne tenait qu'à eux de faire marcher le Gouvernement à leur guise. Comme si un gouvernement, quel qu'il soit, pouvait jamais craindre les menaces de 44.644 individus — c'est le chiffre exact des votants pour la grève — répartis du Nord au Sud sur l'ensemble du territoire français ! Comme si un gouvernement républicain pouvait céder devant les intimidations d'une catégorie d'ouvriers pour l'avantager sans mesure au détriment du bien-être général !

Et ces gens à si courte vue non seulement ne se sont pas aperçus que leur cause était presque insoutenable, mais ils l'ont pour ainsi dire rendue haïssable en s'alliant ouvertement aux éléments révolutionnaires, qui déclarent sans se gêner que la grève générale c'est le commencement du chambardement général, c'est la révolution sociale tant désirée par eux. Et en prévision de ce chambardement, d'aucuns ont acheté des fusils, qu'ils ont, aux yeux de tous, distribués aux mineurs partageant leur manière de voir !

De sorte que le Gouvernement n'est plus en face d'un mouvement économique, mais d'un mouvement purement révolutionnaire, d'un mouvement insurrectionnel. C'est pour cela que, dès maintenant, la vente et le transport des fusils de guerre transformés sont interdits et que les mineurs de Montceau vont être forcés de remettre leurs armes aux mains de l'autorité.

Dans ces conditions, à quoi aboutirait la grève générale des mineurs ? A une répression, inévitablement accompagnée de larmes et de misères avec, en plus, la réprobation de tous ceux — et ils sont beaucoup — qui n'admettent pas l'emploi des moyens révolutionnaires pour faire aboutir les idées, fussent-elles même de justice et de progrès.

Les mineurs sensés se rendent maintenant parfaitement compte de la tournure qu'ont prise les choses et, en dépit de l'indécision qui règne encore après la clôture des travaux du Comité fédéral, il est absolument certain que la grève générale ne pourra plus avoir lieu. A quoi bon faire grève, en effet, lorsqu'on est sûr d'avance que le Gouvernement — il l'a maintes et maintes fois répété — se montrera toujours hostile aux revendications que l'on met en avant ? Les mineurs sont sûrs qu'ils n'obtiendront rien de plus que ce qu'on leur a déjà depuis quelque temps promis. La grève ne leur rapporterait que misère et horions. Dans ces conditions, on peut être sûr que là où l'élément révolutionnaire ne domine pas, la grève n'aura pas lieu. En un mot, la grève générale privant le pays de tout combustible n'est plus à craindre.

Mais le marché a été très fortement impressionné par cette menace de grève qui pèse sur nous depuis un mois. Les ordres se sont succédé, dans les charbonnages, importants et nombreux,

si importants et si nombreux même que, comme aux plus beaux jours de la grande période de prospérité passée, les charbonnages paraissent ne pas pouvoir servir tout le monde à la fois et les retards s'accroissent à nouveau dans les expéditions. Les wagons manquent un peu, mais les bateaux sont assez abondants.

Inutile de dire que, dans ces conditions, les prix sont très fermement tenus et que, pour de petites quantités à livrer de suite sans contrat, on demande partout le maximum : le tout-venant industriel ne s'obtient certainement pas ainsi à moins de 17<sup>f</sup>. Pour des contrats d'assez longue durée, les prix n'augmentent pas et ne peuvent d'ailleurs pas augmenter, la situation industrielle restant toujours la même et les nombreux ordres de ces derniers temps n'ayant eu qu'un seul résultat : celui de faire passer chez le consommateur une partie du stock qui se trouvait dans les mines ; mais, chez Pierre ou chez Paul, ce stock n'en existe pas moins. On peut donc encore inscrire, comme cours moyens pratiqués par les charbonnages du Nord : 11<sup>f</sup> les fines maigres, 13<sup>f</sup> les fines 1/4 grasses, 14<sup>f</sup> 50 à 15<sup>f</sup> les fines grasses et 1/2 grasses, 9<sup>f</sup> à 9<sup>f</sup> 50 les poussiers maigres, 13<sup>f</sup> 50 les poussiers gras, 16<sup>f</sup> le tout-venant industriel. Les charbons domestiques sont certainement plus raidelement tenus que les charbons industriels ; ce sont d'ailleurs les plus demandés en ce moment.

Les tout-venants à forte composition se paient de 20 à 25<sup>f</sup> et les têtes de moineaux anthraciteuses, 32 à 33<sup>f</sup>.

Les charbonnages offrent toujours le coke métallurgique à 23<sup>f</sup> ; les forges protestent contre ce prix, qui d'après elles est loin d'être en rapport avec ceux de la fonte et du fer, et parlent d'éteindre de nouveaux hauts-fourneaux.

Ci-dessous les nombres de wagons de 10 tonnes chargés de combustibles minéraux et expédiés par voie ferrée des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais, pendant la 1<sup>re</sup> quinzaine d'octobre (13 jours de travail en 1901 contre 12 en 1900).

PROVENANCES	1901	1900	Différence 1901
Département du Nord . . . . .	41.382	40.020	+ 4.362
» du Pas-de-Calais . . . . .	39.641	33.790	+ 5.821
Totaux . . . . .	50.993	43.810	+ 7.183

La moyenne des expéditions par jour de travail a été de 3.923 wagons cette année contre 3.370 en 1900 et 3.491 en 1899. Ces chiffres font nettement ressortir combien la demande a été poussée cette quinzaine en vue de la possibilité d'une grève générale.

Il y a eu enfin de la détente sur le marché des frets. Paris, Rouen, Elbeuf ont été ramenés à 6<sup>f</sup>75 au départ de Lens, Saint-Quentin valant 2<sup>f</sup>90, Reims 4<sup>f</sup>75, Nancy 6<sup>f</sup>25, Thaon 6<sup>f</sup>60, Chalon-sur-Saône 11<sup>f</sup>50 environ. De Denain, Paris vaut 6<sup>f</sup>, Reims 3<sup>f</sup>80, Nancy 5<sup>f</sup>25.

**Fontes, fers et aciers.** — Aucun changement à signaler dans la situation du marché sidérurgique. L'alimentation des usines est toujours aussi difficile. Les prix restent faibles.

Si l'on considère le tableau des hauts-fourneaux à feu en ce moment et celui de l'année dernière à pareille époque, on constate qu'il y a maintenant en activité, à Longwy, 10 hauts-fourneaux de moins et à Nancy 2 de moins que l'année dernière.

## BELGIQUE

**Charbons.** — Nous entrons dans la saison des grandes expéditions et le marché s'en trouve bien raffermi. La grève des mineurs du bassin de Liège n'a pas pris d'extension et sera vraisemblablement bientôt terminée ; de ce côté, on n'a plus aucune crainte de manquer de charbon. Cependant les expéditions de combustibles domestiques sont encore très actives, surtout à destination de la France, et les prix sont très fermement tenus à des niveaux toujours élevés : les gailletins et les têtes de moineaux, par exemple sont encore vendus de 30 à 32<sup>f</sup> et parfois même 35<sup>f</sup>, les tout-venants oscillant de 17 à 22<sup>f</sup>. Pour les charbons industriels, les derniers cours n'ont aucune raison de varier en ce moment et les fines maigres se retrouvent à 9<sup>f</sup>, les quart-grasses à 11<sup>f</sup>, les 1/2 grasses à 12<sup>f</sup>, les grasses à 13<sup>f</sup>. Les tout-venants de four sont payés 14 à 15<sup>f</sup> à Charleroi. Dans le Borinage, les prix restent immuables à 14<sup>f</sup> les fines, 16<sup>f</sup> le tout-venant, 12<sup>f</sup> le poussier.

Les marchés de trois mois passés pour jusqu'à la fin de l'année en coke métallurgique ont fait ressortir à nouveau le prix de 17<sup>f</sup>, ce qui met le coké mi-lavé à 18<sup>f</sup> 70.

**Fontes, fers et aciers.** — L'État continue à passer d'importantes commandes de matériel de chemin de fer. A la dernière adjudication de wagons, les plus bas prix ont été déposés par une usine hongroise et par les Allemands : les Hongrois étaient de 8 0/0 environ moins cher que les nationaux. Mais le Ministre semble s'être décidé à réserver aux nationaux environ les 3/4 de la commande. Les prix des fers et aciers sont sans changement, la concurrence étrangère restant toujours très vive, comme nous venons de le voir.

## ANGLETERRE

**Charbons.** — Les cours des frets s'affermissent pour les ports français de l'Atlantique. Pour les autres destinations, il y a peu de changement.

On a coté pendant la quinzaine écoulée :

De la Tyne : Saint-Nazaire 1.350 t. à 5<sup>f</sup>50 et 1.700 t. à 5<sup>f</sup>40 ; Hambourg 4<sup>f</sup>80 ; Boulogne 1.000 t. à 5<sup>f</sup> ; Rouen 1.250 t. à 6<sup>f</sup>25 ; Constantinople 3.000 t. à 6<sup>f</sup>875 ; Rouen 1.600 t. à 6<sup>f</sup> ; Gênes 6<sup>f</sup>25 à 6<sup>f</sup>875 ; Lisbonne 1.200 t. à 6<sup>f</sup>875 ; Saint-Nazaire 2.100 t. à 4<sup>f</sup>75 ; Cette 2.300 t. à 7<sup>f</sup>25 ; Boulogne 540 t. à 4<sup>f</sup>05 ; Bayonne 1.700 t. à 5<sup>f</sup>625 ; Port-Vendres 1.300 t. à 9<sup>f</sup>375 ; Havre 1.100 t. à 5<sup>f</sup> ; Dieppe 1.000 t. à 5<sup>f</sup>15 ; Alger 2.300 t. à 6<sup>f</sup>875.

De Cardiff : La Rochelle 1.600 t. à 5<sup>f</sup> et 5<sup>f</sup>25 ; Rochefort 5<sup>f</sup>25 ; Dunkerque 5<sup>f</sup>625 ; Saint-Nazaire 2.200 t. à 4<sup>f</sup>375, 5<sup>f</sup> ; Nantes 5<sup>f</sup>50 ; La Pallice 1.600 t. à 5<sup>f</sup> ; Saint-Servan 5<sup>f</sup>75 ; Dieppe 6<sup>f</sup> ; Marseille 3.200 t. à 6<sup>f</sup>25 et 6<sup>f</sup>50 ; Rouen 1.150 t. à 7<sup>f</sup> ; Hambourg 3.300 t. à 5<sup>f</sup>625 ; Havre 1.450 t. à 5<sup>f</sup>30 ; Gênes 3.500 t. à 6<sup>f</sup>875 ; La Rochelle 4<sup>f</sup>75 ; Rochefort 5<sup>f</sup> et 5<sup>f</sup>50 ; Havre 900 t. à 6<sup>f</sup>, 1.800 t. à 5<sup>f</sup>30 ; Dieppe 1.200 t. à 5<sup>f</sup>625 ; Marseille 4.100 t. à 6<sup>f</sup> ; Dunkerque 5<sup>f</sup>625 ; Bordeaux 1.000 t. à 5<sup>f</sup>25 et 5<sup>f</sup>75 ; Sables-d'Olonne 5<sup>f</sup>25 ; Saint-Nazaire 4<sup>f</sup>625 ; Havre 2.150 t. à 5<sup>f</sup>15 ; Rouen 6<sup>f</sup>40.

De Blyth : Havre 1.000 t. à 5<sup>f</sup> ; Saint-Malo 1.100 t. à 5<sup>f</sup>75.

De Wear : Marseille 3.200 t. à 6<sup>f</sup>75, 4.000 t. à 6<sup>f</sup>55.

De Newport : Saint-Nazaire 4<sup>f</sup>75 ; Alger 8<sup>f</sup> briquettes.

De Swansea : Nantes 1.500 t. à 5<sup>f</sup>75 ; Brest 5<sup>f</sup> ; Caen 6<sup>f</sup>25 ;

Marseille 6<sup>f</sup>50 ; Havre 1.200 t. à 5<sup>f</sup>625 ; Sables-d'Olonne 1.400 t. à 5<sup>f</sup>50 ; Rouen 1.350 t. à 6<sup>f</sup>875 et 7<sup>f</sup>25 ; Charente 5<sup>f</sup>50 charbon, 6<sup>f</sup> briquettes ; Caen 6<sup>f</sup>55 ; Dieppe 6<sup>f</sup>55 ; Boulogne 480 t. à 6<sup>f</sup>55.

La baisse s'accroît sur les charbons à vapeur de bonne qualité. Les autres catégories de combustibles sont fermes.

Newcastle, 22 octobre. — La situation du marché charbonnier ne varie pas. Le charbon à gaz, très demandé, s'obtient difficilement pour prompt livraison et s'inscrit en avance de 0<sup>f</sup>625 entre 15<sup>f</sup>625 et 16<sup>f</sup>25. Par contre, la baisse des charbons de vapeur continue et le meilleur Northumberland est maintenant coté 14<sup>f</sup>375 à 14<sup>f</sup>75 la tonne f. b. Tyne, en recul de plus de 0<sup>f</sup>625. Les menus à vapeur sont un peu plus fermes, ils valent de 6<sup>f</sup>875 à 7<sup>f</sup>50 la tonne. Le Durham tout-venant non criblé est assez ferme de 13<sup>f</sup>75 à 14<sup>f</sup>375. Les cokes sont bien demandés. Pour haut-fourneau, on paie 20<sup>f</sup>625 à 21<sup>f</sup>25 la tonne rendue aux usines de la Tees, en hausse de 0<sup>f</sup>625 et, pour fonderie, 21<sup>f</sup>875 à 22<sup>f</sup>50 la tonne f. b. Tyne.

Dans le Yorkshire, les prix sont aussi plus faibles, même pour les charbons domestiques, dont la demande est cependant assez bonne. Le meilleur Silkstone est coté 17<sup>f</sup>50 à 18<sup>f</sup>125 et le 2<sup>e</sup> choix 14<sup>f</sup>375 à 15<sup>f</sup> la tonne, en baisse de 0<sup>f</sup>625. Le meilleur Barnsley criblé vaut 15<sup>f</sup> à 15<sup>f</sup>625, les qualités inférieures 13<sup>f</sup>75, en recul de la même quantité. Toutes les sortes de charbons à vapeur sont faiblement tenues, les expéditions par Hull et Grimsby sont très réduites. Le prix des bons charbons à vapeur varie de 11<sup>f</sup>55 à 12<sup>f</sup>25 la tonne prise aux puits ; il y a de très importants stocks de menus qui pèsent sur le marché : le bon criblé se tient à 6<sup>f</sup>25 la tonne et le poussier entre 3<sup>f</sup>50 et 3<sup>f</sup>75. Le charbon à gaz est bien demandé. Le marché du coke est très ferme, la demande ayant beaucoup augmenté. Le bon coke ordinaire du Sud-Yorkshire réalise 13<sup>f</sup>125 à 13<sup>f</sup>75 la tonne, sur wagon, aux fours.

Cardiff, 22 octobre. — Le ton du marché est à la baisse, principalement pour les charbons de vapeur. On espérait que l'Amirauté allait prendre récemment 100.000 t. de ces charbons, or elle n'en a pris que 60.000 t. environ, estimant que les prix qui lui étaient faits étaient trop élevés. Elle a payé 20<sup>f</sup>625 à 21<sup>f</sup>25 la tonne. Comme d'autre part, le nombre de navires entrés au port a été relativement faible depuis quelque temps, les propositions des négociants ont été franchement en baisse ; quelques-unes, dit-on, auraient même été faites à 20<sup>f</sup> et même à 19<sup>f</sup>75 pour du charbon de 1<sup>re</sup> qualité. Le prix le plus accepté a été de 21<sup>f</sup> à 21<sup>f</sup>25 la tonne, en recul de 0<sup>f</sup>875 à 1<sup>f</sup>25 pour la quinzaine ; la seconde classe de charbon à vapeur a fait 18<sup>f</sup>75 à 19<sup>f</sup>375, en baisse de plus de 1<sup>f</sup>50, et la 3<sup>e</sup> catégorie 18<sup>f</sup>125 à 18<sup>f</sup>75. Pour les menus, il n'y a pas eu grand changement, la demande restant bonne ; la 1<sup>re</sup> qualité s'est tenue de 9<sup>f</sup>75 à 10<sup>f</sup>, des chargements importants ont eu lieu pour la France et l'Italie, la 2<sup>e</sup> qualité est cotée 8<sup>f</sup>125 à 8<sup>f</sup>50. Les demi-gras de Monmouthshire ont subi l'influence générale et ont légèrement rétrogradé : on les paie 18<sup>f</sup>75 le 1<sup>er</sup> choix et 17<sup>f</sup>50 à 17<sup>f</sup>80 le 2<sup>e</sup> choix, f. b. Cardiff. Le bon charbon domestique n'est pas changé, mais il y a une baisse de 0<sup>f</sup>625 sur certaines qualités de charbons bitumineux : le Rhondda n° 3 cote : gros 18<sup>f</sup>75 à 19<sup>f</sup>125, tout-venant 16<sup>f</sup>25, menus 13<sup>f</sup>125, le n° 2 bitumineux vaut : gros 16<sup>f</sup> à 16<sup>f</sup>25, tout-venant 12<sup>f</sup>50, menus 9<sup>f</sup>75 à 10<sup>f</sup>, la demande a diminué. Les briquettes sont bien tenues, la 1<sup>re</sup> qualité à 20<sup>f</sup> et la seconde à 18<sup>f</sup>75. Le coke de fonderie est ferme de 24<sup>f</sup>375 à 25<sup>f</sup> pour l'ordinaire

et à 30<sup>c</sup> pour la qualité spéciale ; le coke de haut-fourneau est ferme aussi de 20<sup>c</sup>625 à 21<sup>c</sup>25 la tonne.

A Swansea, on cote : l'anhracite : 1<sup>re</sup> qualité 27<sup>c</sup>50 à 30<sup>c</sup>, 2<sup>e</sup> qualité 26<sup>c</sup>25 à 26<sup>c</sup>875, gros 23<sup>c</sup>75 à 24<sup>c</sup>375 ; menus graineux 6<sup>c</sup>55 à 7<sup>c</sup>25.

Ci-dessous, les chiffres des exportations de combustibles minéraux de la Grande-Bretagne pour le mois d'août et les neuf premiers mois des années 1900 et 1901, en tonnes de 1.016 kilos :

DESTINATIONS	Mois de Septembre		Neuf premiers mois	
	1900	1901	1900	1901
Russie . . . . .	404.027	344.818	2.712.714	2.145.599
Suède . . . . .	301.452	274.836	2.274.139	2.079.182
Norwège . . . . .	108.503	117.311	1.007.490	986.375
Danemarck . . . . .	214.252	183.337	1.536.669	1.594.963
Allemagne . . . . .	574.645	511.273	4.423.454	4.388.771
Hollande . . . . .	178.975	88.350	1.439.143	835.768
France . . . . .	643.897	619.391	6.268.444	5.816.283
Portugal . . . . .	72.900	53.746	548.866	581.975
Espagne . . . . .	230.244	186.630	1.898.806	1.996.528
Italie . . . . .	430.142	472.983	4.006.826	4.206.983
Turquie . . . . .	21.385	41.340	262.970	298.188
Egypte . . . . .	212.503	192.570	1.474.574	1.592.478
Brésil . . . . .	74.588	59.212	612.247	611.306
Gibraltar . . . . .	27.285	28.007	238.978	214.421
Malte . . . . .	65.237	51.178	359.199	343.885
Indes anglaises . . . . .	65.900	61.225	454.002	396.642
Divers . . . . .	492.262	513.145	4.814.402	4.790.483
TOTAUX . . . . .	4.115.197	3.799.352	34.332.923	32.879.830

## BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 1<sup>er</sup> octobre : Boulonn. et Ferronn. de Thiant, coupon n° 2, brut 37 fr. 50 net : nominative 36 fr., porteur 34 fr. 60. — Drocourt, coupon n° 12, net 75 fr. — Société Métallurg. de l'Escaut, coupon n° 2, brut 25 fr., net : nominative 24 fr., porteur, 22 fr. 84.

2 octobre : Forges et laminoirs de St-Amand, coupon n° 3, brut 37 fr. 50, net : nominative 36 fr., porteur 34 fr. 68.

COUPONS ANNONCÉS. — 1<sup>er</sup> novembre : Anzin, 150 fr.

4 novembre : Mines de Carmaux, acompte dividende 1901, coupon n° 43, brut 15 fr., net : nominative 14 fr. 40, porteur 13 fr.

15 novembre : Béthune, 73 fr.

2 janvier 1902 : Albi, 25 fr. Ferfay, 37 fr. 50.

## CHARBONNAGE DU NORD DU RIEU-DU-CŒUR

à QUAREGNON (Belgique)

### Résultats de l'exercice 1900-1901

Se conformant à l'article 28 de nos statuts, votre Conseil d'administration vous a réunis aujourd'hui en assemblée générale, pour vous présenter son rapport sur les affaires sociales pendant l'exercice 1900-1901.

Au bilan arrêté au 30 juin 1901, nos opérations se résument ainsi :

ACTIF	Immobilisé et premier établissement . . . . .	2.394.878 92
	Valeurs mobilières et disponibles . . . . .	1.117.487 21
	TOTAL . . . . .	3.512.366 13
PASSIF	Non exigible ou capital actions . . . . .	3.500.000 »
	Compte créditeurs . . . . .	12.366 13
	TOTAL . . . . .	3.512.366 13

Nous allons passer successivement en revue les divers travaux effectués pendant le cours de cette année, et vous expliquer ainsi les chiffres du bilan.

**Actif immobilisé.** — *Apports.* — Ce compte n'a subi aucun changement.

*Frais de constitution.* — Nous avons eu à débours 450 fr. 25 pour le timbre de titres nominatifs et la distribution des titres au porteur. Cette somme a été entièrement amortie sur les produits de l'année : le compte reste donc fixé pour mémoire à 1 fr. comme au bilan précédent.

*Immeubles : terrains, bâtiments.* — Nous avons acquis diverses parcelles pour compléter le carreau de la fosse, et les terrains nécessaires au dépôt des terres à provenir du creusement des puits et de l'exploitation future. L'ensemble de ces acquisitions comprend une superficie de 3 h. 63 a. 49 c., ce qui porte l'ensemble de nos immeubles (terrains) à 9 h. 41 a. 04 c. La somme déboursée pour les nouvelles acquisitions, compris tous frais d'actes et d'indemnités, monte à 43.827 fr. 35. Le bâtiment d'extraction du puits Sud est terminé, sauf le pavement et le plancher de la recette. Au puits Nord, le bâtiment est très avancé et recevra sous peu la machine d'extraction qui est prête chez le constructeur. Comme nous vous le faisons remarquer dans le rapport précédent, le puits de retour d'air sera outillé pour servir, le cas échéant, à l'extraction. Le niveau de la recette sera donc le même pour les deux puits et les machines d'extraction seront installées au même niveau. La dépense pour ces bâtiments monte à 58.117 fr. 88.

*Matériel, mobilier, chemin de fer.* — Le matériel comprend deux cables en aloës, des cadres métalliques pour revêtement provisoire des puits, des wagnonnets-culbuteurs, lampes de mineurs et tout l'outillage nécessaire à l'extraction et au transport des terres et des eaux ; la dépense s'élève à 29.799 fr. 99. Le compte mobilier s'est accru de 42 fr. Au compte chemin de fer, le matériel nécessaire aux voies ferrées à petite section ayant un développement de 600 mètres, a nécessité un débours de 4.429 fr. 68. L'ensemble de ce chapitre est en augmentation de 34.271 fr. 67.

*Sièges d'extraction.* — *Puits Nord.* — Nous utilisons, pour le travail dans ce puits, l'ancienne machine à engrenages. Sitôt l'épuisement terminé, en juillet 1900, nous avons entrepris les travaux d'aménagement pour commencer l'approfondissement. Les anciennes échelles ont été remises en bon état et leur installation a été complétée depuis l'étagage de 327 mètres jusqu'à celui de 435 mètres. Le guidonnage a subi de nombreuses réparations. Le fond du puits a été déblayé en même temps que l'installation au jour recevait une transformation nécessitée par la réception des terres. Ce n'est que vers le mois de décembre que l'approfondissement de ce puits a pu commencer. Les anciens travaux, non suffisamment asséchés, donnaient lieu de prime abord à une venue d'eau assez importante. Par la suite, cette venue a diminué et grâce à un bouveau de l'étagage de 435 mètres, transformé en réservoir, nous avons pu accélérer les travaux. Le creusement s'exécute pendant la moitié du temps, l'autre moitié est consacrée à l'enlèvement des eaux. Le puits Nord atteignait à fin juin 501<sup>m</sup> 70. Les terrains traversés se composaient surtout de quérelles très dures, 60 0/0 environ. Quatre couches ont été recoupées pendant l'approfondissement :

A 460<sup>m</sup> 90, veine de 1<sup>m</sup> 32 d'ouverture avec 1 mètre de charbon. A 466 mètres, veine de 0<sup>m</sup> 45. A 482<sup>m</sup> 50, veine de 1<sup>m</sup> 27 d'ouverture avec 0<sup>m</sup> 98 de charbon. A 492 mètres, veine de 0<sup>m</sup> 85.

*Puits Sud.* — Sitôt la machine d'extraction et le châssis à mollettes installés sur ce puits, nous avons commencé, en janvier, le déblaiement du fonds. Le travail de creusement a été entrepris fin mars et la profondeur à fin d'exercice était de 398<sup>m</sup> 20. De même qu'au puits Nord, la nature très dure des terrains empêche un avancement rapide. Les dépenses figurant à ce chapitre comprennent les frais d'épuisement, le coût et l'installation de la machine d'extraction et du châssis à mollettes du puits Sud ; enfin les dépenses de creusement des deux puits : le total monte à 228.268 fr. 61.

*Frais généraux.* — Les frais généraux, c'est-à-dire les frais d'administration et de direction, les contributions, l'assurance contre l'incendie, la subvention à la Caisse de prévoyance, s'élèvent pour l'exercice à 29.560 fr. 17. Par contre, les rentrées diverses, escomptes, ventes de vieux matériel et surtout les intérêts de nos fonds placés en banque, ont produit 41.961 fr. 98. Nous avons pu amortir grâce à ces rentrées : 1<sup>o</sup> Les frais de constitution déboursés cette année, soit 450 fr. 25 ; 2<sup>o</sup> Le solde des frais généraux figurant au bilan de 1900, soit 18.339 fr. 89 ; 3<sup>o</sup> Enfin, ramener les frais généraux de l'exercice de 29.560 fr. 17 à 6.388 fr. 33, somme qui figure au bilan que nous vous soumettons.

*Compte d'ordre.* — Les avances aux fournisseurs sur les marchés en cours, la provision versée à l'État pour le raccordement au chemin de fer, figurent à ce chapitre pour 93.658 fr. 35.

**Actif disponible.** — *Magasin.* — L'inventaire des diverses marchandises en magasin monte à 38.201 fr. 44. Dans ce chiffre, les briques entrent pour une valeur de 11.583 fr. 74 et le combustible est estimé à 11.708 fr. 50.

*Espèces disponibles.* — Nos disponibilités comprennent : en caisse 15.956 fr. 16 ; en banque 1.063.329 fr. 61.

Le total général de l'actif monte à 3.512.366 fr. 13.

**Passif.** — *Non exigible.* — Notre capital : 3.500.000 fr.

*Exigible.* — Sous cette dénomination, sont comprises les sommes dues aux fournisseurs pour 11.218 fr. 47 et 1.146 fr. 66, montant de notre cotisation du second semestre à la Caisse de prévoyance. Pour la durée de l'exercice, nous avons eu à payer à la Caisse de prévoyance une somme de 1.636 fr. 08 pour la caisse des accidents et 818 fr. 05 pour la caisse de retraite. Notre passif général est égal à l'actif, soit 3.512.366 fr. 13.

**BILAN AU 30 JUIN 1901**

— ACTIF —

VALEURS IMMOBILIÈRES	
Apports . . . . .	1.700.000 »
Frais de constitution . . . . .	1 »
Immeubles : terrains, bâtiments . . . . .	206.764 93
Mobilier, matériel, chemin de fer . . . . .	79.905 03
Sièges d'extraction . . . . .	308.161 28
Frais généraux de 1 <sup>er</sup> établissement . . . . .	6.388 33
COMPTES D'ORDRE	
Avances aux fournisseurs . . . . .	93.658 35
DISPONIBLE	
Magasin . . . . .	38.201 44
Banquiers . . . . .	1.063.329 61
Caisse . . . . .	15.956 16
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>3.512.366 13</b>

— PASSIF —

NON EXIGIBLE	
Capital . . . . .	3.500.000 »
EXIGIBLE	
Caisse de prévoyance . . . . .	1.147 66
Créiteurs divers . . . . .	11.218 47
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>3.512.366 13</b>

**MINES DE BRUAY**

**Résultats de l'exercice 1900-1901**

La production pour 1900-1901 s'est élevée à 1.762.340 t.<sup>(1)</sup> Celle de l'exercice précédent avait été de 1.711.339 t. ; différence en plus 51.001 t. Cette augmentation est due au développement du siège n° 5.

Les ventes se sont élevées en 1900-1901 à 1.582.319 t. ; les consommations à 79.533 t. ; le stock s'élevait au 30 juin dernier à 101.460 t. ; il était au 30 juin 1900 de 972 t.

**Siège n° 1.** — Production en 1900-1901, 315.317 t. ; production en 1899-1900, 312.353 t. ; différence en plus, 2.964 t.

Les travaux d'exploitation de la fosse n° 1 se sont développés dans les veines n°s 7, 8, 9, 10, 11, 15 et 16, à l'étage de 356 mètres. Nous avons commencé l'installation d'un nouvel accrochage à 100 mètres en contrebas de l'accrochage actuellement en service ; l'étage de 356 mètres a encore des ressources suffisantes pour assurer l'exploitation pendant 4 à 5 années. A la fosse n° 1 nous avons mis en essai des haveuses à pic Sullivan ; ces appareils ne nous ont pas donné jusqu'à cette heure des résultats concluants. Au jour nous avons entrepris l'installation d'un nouveau ventilateur, du type Rateau, près de l'orifice du puits n° 1<sup>bis</sup> qui sert de retour d'air ; d'autre part nous reporterons près de ce puits un des anciens ventilateurs.

**Siège n° 3.** — *Fosse n° 3.* — Production en 1900-1901, 284.068 t. ; production en 1899-1900, 277.902 t. ; différence en plus, 6.166 t.

L'accrochage de 256 mètres a été seul en service pendant l'exercice : l'extraction a été alimentée par les chantiers ouverts dans les veines Sainte-Aline, n°s 5, 6, 7 et 8. L'exploitation de Sainte-Aline au nord du puits continue à donner lieu à des venues d'eau assez importantes ; le volume total de ces venues n'a pas varié sensiblement pendant le cours de l'exercice. Des reconnaissances ont été attaquées dans un lambeau de la veine n° 8 recoupé au Sud-Ouest du puits, entre les failles des Rietz et de la Biette. A l'étage de 289 mètres, nous avons poursuivi les traçages dans la veine n° 7 au Nord. L'accrochage au niveau de 289 mètres sera mis en service après achèvement d'un bure de 3 mètres de diamètre destiné à le relier à l'étage de 256 mètres. L'accrochage de cet étage sera alors mis hors de service et on descendra par le bure, au niveau de 289 mètres, les charbons provenant des lambeaux qui resteront encore à déhouiller à l'étage actuel ; ce dernier ne contient d'ailleurs plus que des ressources insuffisantes pour assurer longtemps encore l'extraction de la fosse n° 3.

*Fosse n° 3 bis.* — Production en 1900-1901, 312.124 t. ; Production en 1899-1900, 323.499 t. ; Différence en moins, 11.375 t.

(1) La production est donnée déduction faite des pierres de triage et de lavage, ainsi que des 36.000 tonnes d'escaillage distribuées aux ouvriers.

La diminution de la fosse n° 3 bis est due en très grande partie à une avarie survenue à la machine d'extraction au début de l'exercice (rupture d'une boîte à vapeur). Les travaux se sont poursuivis d'une façon régulière par l'accrochage de 289 mètres.

1° Dans le quartier du Sud-Ouest au Midi de la faille de Pernes, on y a continué le défilage de la veine n° 5 et commencé le traçage de la veine n° 6. L'exploitation de cette région donne lieu à une venue d'eau assez importante;

2° Dans le quartier du Couchant, où on a achevé l'exploitation de la veine n° 5 et continué celle des veines n° 6 et 8;

3° Dans le quartier du Nord-Ouest, au delà de la faille dite du Dressant; la veine n° 5, qui se présente en cette région avec une fort belle ouverture, va entrer prochainement en pleine période de défilage.

**Siège n° 4.** — *Fosse n° 4.* — Production en 1900-1901, 420.236 t.; production en 1899-1900, 412.909 t.; Différence en plus, 7.327 t.

L'accrochage de 284 mètres a été seul en service pendant le dernier exercice; les ressources de cet étage s'épuisent d'ailleurs rapidement et l'exploitation y est concentrée dans les veines n° 10, 11 et 15, et dans un lambeau de Sainte-Aline situé au Nord-Ouest du puits. Les travaux dans Sainte-Aline, qui ne comprenaient dans l'exercice précédent que quelques tailles, ont pris un assez grand développement de façon à liquider ce quartier à peu près en même temps que le reste de l'étage. C'est d'ailleurs à assez brève échéance, probablement à la fin du présent exercice, que nous mettrons en service l'étage que la fosse n° 4 bis est en train de préparer à 361 mètres de profondeur pour la fosse n° 4; les charbons provenant de la liquidation du niveau de 284 mètres descendront alors au nouvel accrochage par une série de plans inclinés ouverts dans les veines n° 7, 8, et 11.

*Fosse n° 4 bis.* — Production en 1900-1901, 159.582 t.; production en 1899-1900, 199.170 t.; Différence en moins, 39.588 t.

L'extraction a été suspendue du 15 septembre au 31 octobre 1900, pour permettre d'une part d'effectuer la réfection de la gaine d'aérage, du contre-guidage, etc., et d'autre part de substituer des câbles métalliques aux câbles en aloès de façon à rendre plus régulier le travail de la machine. Pendant ce temps, les mineurs de la fosse n° 4 bis ont été occupés aux autres sièges. Cette suspension d'extraction d'un mois et demi de durée explique la réduction de la production. L'accrochage de 361 mètres a été seul en service pendant le dernier exercice et on a travaillé les veines Saint-Louis, Sainte-Aline, n° 5, 6 et 7. C'est la fosse n° 4 bis qui prépare, par ce même accrochage de 361 mètres, le nouvel étage d'exploitation de la fosse n° 4. Nous avons continué la recherche poussée à travers bancs au toit de Sainte-Aline; cette recherche, qui n'a d'ailleurs été poursuivie que peu activement, n'a pas donné jusqu'à présent de résultat.

**Siège n° 5.** — Production en 1900-1901, 271.013 t.; production en 1899-1900, 185.506 t.; différence en plus, 85.507 t.

L'extraction de ce siège continue à se développer régulièrement; le puits n° 5 à l'heure actuelle tire journalièrement de 1.075 à 1.100 tonnes. La production provient en totalité de l'étage de 220 mètres: elle est fournie par les veines n° 9, 10, 11 au levant n° 7, 9 et 11 au couchant.

Pour continuer au niveau de 220 mètres la reconnaissance vers l'Ouest du champ du siège n° 5, nous prolongeons la bowette dite du couchant qui part de la voie du fond de la veine n° 16. Cette bowette, qui doit recouper très prochainement la veine n° 11, sera continuée jusqu'à la veine n° 7. Dans cette région du couchant, la veine n° 8 a été reconnue en deux points: elle se présente avec deux sillons de charbon peu épais que sépare un puissant lit de terres: si sa composition ne s'améliore pas sensiblement, cette veine ne sera que bien difficilement exploitable en cette partie du champ du siège n° 5.

Dans la région du Sud-Ouest, située au delà de la faille de Divion, nous avons poursuivi les recherches de chassage et en descendre ouvertes dans la veine n° 16; nous venons ainsi de reconnaître un nouvel accident qui paraît former renfonçage et au delà duquel nous avons touché une veine qui ressemble beaucoup à la veine n° 15.

La bowette de retour d'air prise vers le Sud-Ouest à la base du stot sous le tourtia a été arrêtée pendant la plus grande partie de l'exercice; comme à son extrémité elle avait touché une région qui s'annonçait comme grisouteuse, nous avons attendu pour la reprendre que le grand bure d'aérage entrepris à son voisinage, ait communiqué avec l'étage de 220 mètres; cette bowette se trouve actuellement au delà de la faille de Divion dans le toit de la veine n° 17.

Le bure dont il vient d'être question, crée un retour d'air direct vers le puits n° 5 bis pour la bowette Sud-Ouest de l'étage de 220 mètres; cette galerie, que nous avons arrêtée par suite de la rencontre du grisou à front, vient d'être reprise et elle sera poursuivie très probablement jusqu'au voisinage des terrains anciens qui recouvrent le bord Sud du bassin houiller.

Au niveau de 334 mètres, toutes les installations sont terminées y compris celle de la pompe Maillet; cette machine, qui est actuellement en service, peut refouler 500 mètres cubes à l'heure.

Aujourd'hui, le manque d'une quantité d'eau suffisante pour assurer dans de bonnes conditions le fonctionnement de la machine condensante nous a conduit à installer un refroidisseur du système Klein.

Les quartiers Sud du siège n° 5, ainsi que les quartiers Sud-Ouest du siège n° 4 s'annoncent comme grisoteux: aussi avons nous décidé la création d'un puits spécial de retour d'air pour cette région. Ce puits, dit 5 ter, est situé à un kilomètre environ au Midi du siège n° 5; nous venons de commencer les installations nécessaires, pour procéder à son fonçage, qui se fera par la méthode de la congélation.

**Venues d'eau.** — La venue totale est restée sensiblement constante pendant le cours de l'exercice; les augmentations qui se sont produites au Sud-Ouest du siège n° 3 ont été à peu près compensées par la diminution graduelle de la venue du Midi. Les pompes sont en bon état de fonctionnement, et elles ont épuisé en moyenne 6.980 mètres cubes par 24 heures, contre 6.850 mètres cubes pendant l'exercice précédent.

**Région nord de la concession.** — Le Conseil a décidé d'explorer méthodiquement la partie Nord de la concession de Bruay, complètement inconnue jusqu'à ce jour, sauf au voisinage immédiat de la grande faille de Ruits; cette région contient peut-être des ressources en charbons trois-quarts-gras, propres

à la fabrication du coke métallurgique. Un premier sondage a été installé au Nord-Est du village de Labuissière; le battage y a commencé le 2 août dernier.

**Ateliers centraux. — Chemin de fer. — Rivage. — Maisons.** — A côté des ateliers centraux, nous avons poursuivi l'exécution de notre nouveau faisceau de triage, ainsi que l'édification d'une remise pour 20 locomotives; ces travaux sont actuellement fort avancés.

Notre matériel roulant, dans le cours du dernier exercice, a été augmenté :

1° De 6 voitures à voyageurs de 50 places chacune : elles étaient nécessaires pour assurer le transport sur notre embranchement des ouvriers qui viennent de la direction de Fouquereuil et de Béthune et dont le nombre toujours croissant s'élève actuellement à près de 1.100; 2° De 3 wagons plates-formes pour faciliter le transport entre les fosses et l'atelier central, du matériel à réparer. De plus, en raison du développement de l'extraction et comme conséquence de l'augmentation des terres à mettre en dépôt aux ferris, il a été commandé 25 nouveaux wagons en tôle, du type Panama, à caisse basculante et à déchargement rapide. Des 3 grosses locomotives commandées dans le précédent exercice, deux sont livrées à ce jour, la troisième le sera vers la fin de l'année.

Dans le courant de l'exercice, il n'a pas été apporté de modifications importantes, soit aux ateliers centraux, soit au rivage.

Les 72 maisons ouvrières dont la Compagnie avait entrepris la construction au printemps 1900, à raison de 52 à Gosnay et 20 à Divion, sont complètement terminées. Les maisons acquises au territoire d'Annezin de la liquidation de la C<sup>ie</sup> d'Annezin ont été remises en bon état d'entretien, nous permettant ainsi de disposer de 113 nouveaux logements. Enfin, dans le cours de l'exercice nous avons entrepris : 1° La construction à Divion de 52 maisons ouvrières; 2° La construction à la cité 16, d'une école suffisante pour recevoir plus de 500 enfants; 3° La transformation de la cité 3, dont les logements étaient fort exigus et étaient notablement insuffisants comme dépendances.

Dans la prairie du bout d'amont de Bruay, nous venons d'établir une station élévatoire pour assurer l'épuisement des eaux de surface en cette partie de la vallée de la Lawe, grandement affectée par les affaissements.

**Terrains.** — Le domaine territorial de la Compagnie au 30 juin 1901, se composait de 397 hectares 96 ares, pour lesquels il a été déboursé comme prix d'achat et frais 6.271.584 fr. 35. C'est sur une partie de ces terrains que sont bâtis les 2.357 immeubles de toutes sortes (y compris les maisons ouvrières) qui appartiennent à la C<sup>ie</sup> des mines de Bruay; sur ces mêmes terrains se trouvent situées les maisons et l'école actuellement en cours de construction.

**Résumé de la situation financière.** — Pour les travaux extraordinaires, nous sommes restés pendant cet exercice dans les limites du milieu que chaque année nous sommes disposés à ne pas dépasser à moins de circonstances imprévues. Nous avons dépensé pour ce chapitre 975.731 fr. 10, se décomposant de la manière suivante : Chemin de fer, tranchée de fosse 2, appareils Saxby, garage central, remise de locomotives, groupe électrogène, 554.804 fr. 13; Achat de locomotives et wagons, 130.875 fr.; Maisons, 290.051 fr. 97; Ensemble 975.731 fr. 10.

Les diverses caisses, secours, blessés, retraites, ont absorbé 562.282 fr. 70.

Le capital de garantie des pensions en cours se trouve augmenté de 141.280 fr., dont 100.000 fr. fournis par les bénéficiés. Il s'élève au 30 juin 1901 à 1.498.252 fr. 63, fonds constitué comme représentation des annuités de dix années des pensions et indemnités versées à 532 ouvriers, veuves ou orphelins.

Le fonds de prévoyance a atteint son maximum convenu de deux millions. Pour le parfaire, nous avons imputé 180.000 fr. sur les bénéficiés.

3.300.000 fr. constituent la réserve statutaire, le fonds de roulement et le fonds de prévoyance.

Les bénéficiés de l'exercice ont permis à votre Conseil d'administration de porter à 27 fr. 50 par centième d'action le dividende afférent à l'exercice 1900-1901. Ce dividende a été ainsi fixé dans sa séance du 14 octobre. A valoir sur ce dividende 13 fr. 50 ont été versés à tous les actionnaires qui avaient converti leurs actions le 15 août dernier. Le complément, soit 14 fr., sera mis en distribution le 15 février 1902, net de l'impôt sur le revenu payé par la Compagnie. Le droit à retenir sur les actions au porteur sera de 0f. 60. Ces coupons seront, comme d'usage, payés chez les divers banquiers de la Compagnie et au siège social : à Arras, Béthune, Cambrai, Lille, Saint-Omer, Calais, Dunkerque, chez MM. Verley-Decroix et C<sup>ie</sup>; à Douai et Valenciennes, chez MM. Bernard-Cailliau et C<sup>ie</sup>; à Paris, au Crédit Lyonnais; à Bruay, aux Bureaux généraux.

Le premier volume de notre étude :

### Les Houillères à l'Exposition de 1900

vient de paraître.

Il n'a été fait qu'une petite édition de

### Les Houillères à l'Exposition de 1900

laquelle restera unique.

**Prix** du tome I de

### Les Houillères à l'Exposition de 1900

**10 francs.**

## **MINES DE FERFAY**

(SUITE ET FIN)

Les essais à la grille démontrent une nature de charbon flambant non collant et l'analyse accuse 35 % de matières volatiles. Nous pouvons donc dire que nous entrons dans le faisceau des charbons flénus. Cette recherche a été abandonnée momentanément à la suite d'une venue d'eau qui s'est déclarée dans des grès rencontrés à l'avancement. Cette venue, dont le débit était de 80 m<sup>3</sup> par 24 heures dès le début, n'est plus actuellement que de 18 m<sup>3</sup>. Les terrains étant suffisamment saignés, nous comptons reprendre cet avancement prochainement. Ces eaux contiennent 13 grammes de sel marin par litre.

Au niveau de l'accrochage de 536 m et dans la région du puits, nous avons entrepris une bure intérieure destinée à préparer

Voir la suite à la page 394.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 24 Octobre pour les valeurs cotées aux Bourses de Lille et de Lyon et au 18 Octobre pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS, L, LILLE ; Ly, LYON ; M, MARSEILLE ; B, BRUXELLES.

ACTIONS														
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		
					EXERCICE							EXERCICE		
<b>CHARBONNAGES</b>														
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.315	1900	brut 50								
72.000	62.240	"	Aniche (240 <sup>e</sup> de denier) .....	" 780	00-01	net 44								
28.800	28.800	1/28.830	Anzin (centième de denier) .....	-5.220	1900	net 320	20.000	20.000	500 t.p.	Acieries de Firminy .....	Ly 2.190	99-00	200	
6.000	5.940	"	Azincourt.....	600	1900	brut 40	"	"	"	— de France.....	P 735	99-00	50	
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzy.....	835	99-00	brut 50	40.000	40.000	500 t.p.	— de Longwy.....	L 730 50	00-01	50	
"	"	500	Bouches-du-Rhône.....	M 900	1900	net 6 25	"	"	"	— de St-Etienne.....	Ly 1.490	99-00	90	
300.000	300.000	1/300.000	Bruay (100 <sup>e</sup> act. prim.).....	L 471	00-01	net 27 50	"	"	"	Alais (Forges).....	P 279	1900	25	
18.000	17.000	1/18.000	Béthune (6 <sup>e</sup> act. prim.).....	-3.350	03-04	brut 150	13.500	13.500	500 t.p.	Aubrives-Villierupt.....	B 300	96-97	18 80	
3.500	3.500	1.000 t.p.	Campagnac.....	-1.500	1900	brut 70	2.000	2.000	1.000	Biache-St-Waast.....	P 1.435	00-01	160	
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Carmaux.....	P 1.350	1900	brut 65	1.800	1.800	500	Chasse (Fonderies).....	Ly 1.350	99-00	70	
3.945	"	500 t.p.	Carvin.....	L 2.120	00-01	brut 130	37.000	37.000	500	Châtillon-Commentry.....	— 914	1900	50	
"	"	1/19.725	Carvin (5 <sup>e</sup> act. prim.).....	L 420	00-01	brut 26	6.000	6.000	500	Chiers (Hauts-Fourneaux).....	B 340	99-00	net 27 43	
10.000	10.000	500 t.p.	Clarence (La).....	802	"	"	"	"	"	Commentry-Fourchamb.....	Ly 764	1900	50	
60.000	60.000	1/60.000	Courrières (30 <sup>e</sup> act. prim.).....	-2.240	1900	brut 125	"	"	"	Creusot.....	-1.600	98-99	85	
22.000	22.000	125 t.p.	Crespin.....	116	"	"	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin.....	L 825	1900	brut 37 50	
18.220	18.220	200	Douchy.....	-1.100	1900	brut 110	4.800	4.800	250 t.p.	F. Dumont et C <sup>e</sup> .....	B 296 25	00-01	60	
1.800	"	1.000 t.p.	Dourges.....	-24.700	1900	brut 1000	1.200	1.200	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B 1.875	00-01	net 192	
"	"	1/180.000	Dourges (100 <sup>e</sup> act. prim.).....	225	1900	brut 40	24.000	24.000	500 t.p.	Forges, Acieries, Nord et Est	P 1.435	00-01	80	
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drocourt.....	-2.800	00-01	brut 75	3.600	3.600	500 t.p.	Forges de Vireux-Molhain.	B 375	00-01	"	
2.400	2.400	1/2400	Epinac.....	"	99-00	net 52 10	"	"	"	Franche-Comté.....	Ly 291	99-00	25	
28.865	28.865	100	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	871	00-01	net 40	"	"	"	Horme et Buire (nouv.).....	— 144	1900	9	
3.500	3.500	750 t.p.	Perfay.....	749	00-01	brut 37 50	"	"	"	La Chaldassière.....	— 750	99-00	50	
6.000	6.000	500	Ferques.....	385	"	"	"	"	"	Acieries de la Marine.....	P 1.217	99-00	65	
6.000	6.000	500	Flinès-lez-Raches.....	695	00-01	brut 25	6.000	6.000	500 t.p.	Maubeuge (Hts-Fourneaux)	L 625	1900	brut 70	
"	25.500	250 t.p.	Grand-Combe.....	M 260	1900	brut 50	18.000	18.000	500	Micheville (Acieries).....	B 625	99-00	45 18	
300.000	300.000	1/300.000	Haute-Loire.....	P 750	1899	"	2.925	2.925	700 t.p.	Pont-à-Mousson.....	N	99-00	100	
29.160	29.160	1/29.160	Lens (centième act. prim.).....	550	00-01	net 30	4.250	4.250	1.000	Saulnes.....	B 3.550	1900	net 250	
9.000	9.000	500 t.p.	Liévin (1/10 <sup>e</sup> act. prim.).....	-2.120	99-00	net 65	8.000	8.000	500 t.p.	Villierupt-Laval-Dieu.....	B 450	99-00	25	
80.000	80.000	1/80.000	Ligny-lez-Aire.....	450	1900	brut 20								
32.000	32.000	"	Loire.....	Ly 251	1900	brut 10								
16.000	16.000	"	Marles 70 O/O (20 <sup>e</sup> act. pr.).....	L 1.701	1900	brut 133								
6.000	6.000	500	Marles 30 O/O (20 <sup>e</sup> act. pr.).....	-1.630	1900	net 126								
4.000	"	500 t.p.	Marly.....	661	"	"								
80.000	80.000	1/80.000	Meurchin.....	-14.000	00-01	brut 900								
6.000	6.000	500 t.p.	— (1/5 act. prim.).....	-2.240	90-01	brut 180								
15.600	15.600	100 t.p.	Montrambert.....	L 875	1900	brut 47								
80.000	80.000	1/80.000	Ostricourt.....	L 1.150	"	"								
"	12.000	500	Péronnière (La).....	530	1900	brut 28	15.000	15.000	500	Ateliers de La Madeleine...	L	"	"	
"	36.000	100	Rive-de-Gier.....	Ly 20	"	"	"	"	"	Cail.....	P 182	"	"	
80.000	80.000	1/80.000	Rochebelle.....	502	1900	brut 30	"	"	"	Chantiers de la Gironde...	— 580	1900	30	
1.840	1.840	100 t.p.	Roche-la-Molière.....	-1.740	1900	net 85	"	"	"	— de la Loire.....	B 212	99-00	45	
5.000	5.000	500 t.p.	Saint-Etienne.....	446	1900	brut 25	"	"	"	Dyle et Bacalan.....	B 913 50	99-00	30	
4.000	"	1.000 t.p.	Sincey-le-Rouvray.....	L 40	96-97	5	"	"	"	Fives-Lille.....	P 400	"	"	
"	"	1/80.000	Thivencelles.....	370	1876	10	"	"	"	Forges de la Méditerranée...	— 790	1900	35	
"	"	1/80.000	Vicoigne-Nœux.....	-21.790	99-00	net 1.000	16.000	16.000	500	Nord de la France.....	B 375	99-00	48	
"	"	1/80.000	Vicoigne-Nœux (20 <sup>e</sup> act. prim.).....	-1.050	"	"	4.000	4.000	100 t.p.	Levallois-Perret.....	P 70	99-00	15	
							2.000	2.000	"	Franco-Belge (matériels)...	B 410	97-98	25	
										Fonderie Durot-Binauld...	L 151 50	1900	brut 6	
										Chaudronner. Nord France	L 505	1900	brut 33 20	

## REVUE DES COURS

Lille, 24 octobre. — Le marché ne s'est pas encore montré fort brillant pendant la quinzaine écoulée ; il y a eu des alternatives de réalisations et de reprises qui l'ont laissé indécis ; d'ailleurs pour la seconde fois une fausse note vient de se faire entendre. C'est **Anzin** qui l'a donnée en annonçant un dividende semestriel de 150 fr. au lieu de 160 l'année dernière, aussi trouvons-nous ce titre en perte de 140 fr., pour la quinzaine, à 3220. Les complications qu'on prévoyait, à bref délai, du côté des mineurs s'opposaient aussi à une tenue régulière des cours. **Aniche** a fléchi de 18 fr. à 780, **Azincourt** de 40 fr. à 600, **Bruay** s'est mieux comporté et n'accuse à 471 fr. qu'une baisse de 1 fr. pour la quinzaine, le dividende a été fixé par l'assemblée générale à 27 fr. 50 par action ; l'extraction s'est accrue de 54.000 t. pendant l'exercice dernier, mais le stock, qui n'était que de 972 tonnes au 30 juin 1900, s'élevait à 101.460 t. au 30 juin 1901. **La Clarence** a perdu 23 fr. à 602 et **Béthune** 45 fr. à 3350, le dividende du dernier exercice ayant été fixé à 150 fr. par l'assemblée générale des actionnaires.

**Douchy** recule de 24 fr. à 1100, le 100<sup>e</sup> **Dourges** de 3 fr. à 225, **Drocourt** de 125 à 2800. Pour cette dernière Compagnie, le bénéfice net a été de 1.577.404 fr. 97 contre 913.629 fr. 35 pour l'exercice 1899-1900 ; la distribution d'un dividende de 75 fr. par action n'absorbe que 262.500 fr. ; l'extraction a été de 466.000 tonnes. **Ferfay** rétrograde de 31 fr. à 749, **Liévin** de 30 fr. à 2120, **Ligny** de 25 fr. à 450. **Marles 70 O/O** de 14 fr. à 1701, **Marly** de 24 fr. à 661, **Ostricourt** de 100 fr. à 1150, **Thivencelles** de 14 fr. à 370, **Vicoigne** fléchit aussi de 460 fr. pour l'entier et de 34 fr. pour le 20<sup>e</sup>.

Le 5<sup>e</sup> **Carvin**, **Crespin** et **Lens** se retrouvent à leurs cours précédents. Mais **Carvin** entier bénéficie de 45 fr. à 420, **Courrières** de 15 fr. à 2240. **L'Escarpelle**, pour une production de 735.485 tonnes, a réalisé 4.425.368 fr. 12 de bénéfices bruts. 334.195 fr. 60 en sont déduits pour l'intérêt et l'amortissement

des obligations, 300.000 fr. sont affectés à une réserve pour indemnités de sur face, 50.000 fr. à une réserve pour créances litigieuses, 487.058 fr. 60 à la réserve statutaire, 2.168. 994 fr. 79 à la réserve pour travaux neufs, 229.000 fr. à l'amortissement, un dividende de 40 fr. par action sera versé aux actionnaires et un reliquat de 1.519 fr. 13 est reporté à nouveau. La situation de **l'Escarpelle** est redevenue excellente, le titre gagne 6 fr. à 871. **Flinès** progresse également de 20 fr. à 695 ; l'Assemblée générale a fait connaître que le bénéfice net de l'exercice écoulé a été de 640.000 fr., sur lequel 150.000 fr. seront distribués aux actionnaires à raison de 25 fr. par titre, le solde étant réservé en vue de l'achèvement du second puits d'extraction ; malgré de pressantes sollicitations de quelques actionnaires, le Conseil s'est refusé, avec juste raison, à proposer un dividende plus élevé. **Marles 30 O/O** gagne 15 fr. à 1630 et **Meurchin** 10 fr. à 2210.

Sur les valeurs charbonnières du Centre et du Midi, la tendance a aussi été plutôt lourde : **Carmaux** recule de 25 fr. à 1350, **la Péronnière** de 15 fr. à 530, **Rochebelle** de 48 fr. à 502, **Roche-la-Molière** de 35 fr. à 1740. **Campagnac**, **Grand-Combe**, **Montrambert**, **St-Etienne** sont discutés à leurs derniers cours. Cependant **Blanzy** rattrape 5 fr. à 835. **Bouches-du-Rhône** hausse aussi de 5 fr. à 300 et **La Loire** de 11 fr. à 251.

Sur les valeurs métallurgiques, la baisse est générale et très importante. Le marché des fers et des aciers est d'ailleurs de plus en plus mauvais, le prix de revient restant très élevé et le prix de vente diminuant sans cesse. **Firminy** perd 239 fr. à 2190, **Longwy** 94 fr. 50 à 730 50, **St-Etienne** 40 fr. à 1490, **Alais** 36 fr. à 279, **Commentry-Fourchambault** 84 fr. à 764, le **Creusot** fléchit de 139 fr. à 1600, **Denain-et-Anzin** de 95 fr. à 825, les **Acieries de la Marine** de 133 fr. à 1217, **Micheville** de 20 fr. à 625, **Saulnes** de 182 fr. à 3550, etc.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 21 Octobre

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
<b>CHARBONNAGES</b>						<b>EXERCICE</b>					
7.000	7.000	1/7.000	Abbooz, à Herstal.....	240 ..	1890 25 ..	8.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	515 ..	1900 60 ..
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau - Presles.....	1.152 50	00-01 200 ..	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	3.980 ..	1900 600 ..
9.600	9.600	1/9.600	Amercéeur.....	1.670 ..	00-01 250 ..	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	922 50	1900 100 ..
21.950	21.950	100	Anderlues.....	930 ..	00-01 90 ..	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Cœur.....	900 ..	1900 150 ..
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	369 ..	1900 ..	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	3.440 ..	1900 300 ..
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	485 ..	1900 75 ..	16.000	16.000	1/16.000	Strépy-Bracquegnies.....	1.220 ..	1900 ..
4.000	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.....	973 ..	1900 100 ..	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	715 ..	00-01 130 ..
9.000	9.000	»	Bonne-Fin.....	745 ..	1900 100 ..	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	425 ..	1900 50 ..
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	150 ..	» ..	3.900	3.900	500	Wérister.....	700 ..	00-01 100 ..
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	279 ..	1900 35 ..	<b>Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries</b>					
5.000	5.000	250	Centre de Jumet.....	602 50	00-01 100 ..	8.000	8.000	250	Aiseau (forges).....	80 ..	99-00 ..
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	384 ..	1900 60 ..	2.000	2.000	500	Alliance (forges).....	600 ..	00-01 40 ..
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.400 ..	1900 150 ..	20.000	20.000	500	Angleur (aciéries).....	329 ..	99-00 30 ..
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la).....	1.325 ..	1900 150 ..	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux).....	910 ..	00-01 60 ..
12.000	8.426	1/12.000	Concubant du Flénu.....	137 50	1900 15 ..	30.000	30.000	500	Aumetz-la-Paix.....	70 50	00-01 ..
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.595 ..	1900 250 ..	15.000	15.000	100	Baume et la Croÿère.....	65 ..	00-01 ..
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.....	545 ..	00-01 80 ..	6.000	6.000	500	Bonehill (Usines).....	250 ..	99-00 35 ..
3.000	3.000	»	Falissolle.....	781 ..	1900 160 ..	2.200	2.200	500	Charleroi (fabrique de fer).....	425 ..	00-01 ..
4.400	4.200	1/4.400	Falnuée.....	273 ..	99-00 35 ..	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminoir) priv.....	200 ..	00-01 ..
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévêque.....	897 50	1900 150 ..	1.825	1.825	1/1.825	— ord.....	100 ..	00-01 ..
4.000	4.000	250	Forêt-Taille.....	140 ..	99-00 12 50	15.000	15.000	500	Cockerill.....	1.940 ..	99-00 125 ..
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.120 ..	1900 160 ..	4.000	4.000	250	Drampremy (laminoirs).....	245 ..	1899 12 50
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	1.400 ..	1900 100 ..	15.000	15.000	1/15.000	Espérance-Longdoz ord.....	479 ..	99-00 25 ..
7.680	7.680	1/7.680	Grande-Bacure.....	310 ..	00-01 115 ..	4.000	4.000	250	Gilly (forges, us. fond.).....	475 ..	99-00 32 50
4.032	3.715	500	Grand-Buisson.....	2.200 ..	99-00 200 ..	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnée.....	540 ..	00-01 40 ..
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spinois.....	370 ..	1900 50 ..	4.400	4.400	500	Halanzy (Hauts-Four.).....	412 50	00-01 35 ..
2.500	2.500	1/2.500	Gde machine à feu Dour.....	2.220 ..	99-00 275 ..	2.300	2.300	500	La Louvière (Hauts-Four.).....	252 50	00-01 ..
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	640 ..	1900 100 ..	2.600	2.600	500	Liégeoises (forges et tôl.).....	575 ..	00-01 ..
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	177 50	1900 30 ..	2.000	2.000	500	Marais (forges).....	649 ..	99-00 80 ..
20.000	20.000	250	Hasard.....	270 ..	1900 40 ..	9.000	9.000	1/9.000	Marcinelle-Couillet.....	190 ..	00-01 ..
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	980 ..	1900 125 ..	10.000	10.000	500	Monceau-Saint-Fiacre. cap.....	570 ..	00-01 25 ..
15.000	15.000	1/15.000	Horloz.....	872 50	00-01 125 ..	9.600	9.600	»	— ord.....	410 ..	00-01 20 ..
3.000	3.000	»	Hornu et Wasmes divid.....	6.950 ..	1900 1000 ..	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Four.).....	615 ..	00-01 50 ..
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi.....	194 50	99-00 20 ..	25.000	25.000	1/25.000	Ougrée-Marihaye.....	925 ..	00-01 70 ..
9.720	9.720	1/9.720	Houssa.....	351 50	99-00 20 ..	2.000	2.000	500	Phénix à Châtelineau.....	485 ..	99-00 80 ..
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	892 ..	1900 120 ..	8.000	8.000	1.000	Providence.....	1.475 ..	99-00 250 ..
14.000	14.000	1/14.000	La Haye.....	770 ..	00-01 100 ..	11.000	11.000	100	St-Victor (forges, lam.).....	99 25	1899 10 ..
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long.....	321 ..	1900 40 ..	5.300	5.300	1.000	Sarrebrück (forges del.).....	5.600 ..	00-01 150 ..
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	3.875 ..	1900 400 ..	3.000	3.000	500	Sud-Châtelineau (Hauts-Fourneaux).....	290 ..	1900 30 ..
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	175 ..	» ..	5.006	5.006	1.000	Thy-le-Château.....	225 ..	99-00 18 ..
3.400	3.400	»	— ordinaires.....	53 75	» ..	15.000	15.000	500	Vezin-Aulnoye.....	260 ..	00-01 ..
2.274	2.274	500	Maireux et Bas-Bois.....	610 ..	1900 75 ..	<b>ZINC, PLOMB</b>					
5.000	5.000	1/5.000	Marchienne.....	690 ..	1900 100 ..	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	4.510 ..	1900 260 ..
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	2.180 ..	99-00 200 ..	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	200 ..	99-00 20 ..
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	885 ..	00-01 180 ..	3.000	3.000	500	Nebida.....	900 ..	99-00 100 ..
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	10 ..	» ..	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne (1/5e).....	293 50	1900 ..
2.412	2.412	1/2.412	Minerie.....	409 ..	1900 70 ..	6.000	6.000	200	Prayon.....	480 ..	1900 35 ..
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	680 ..	1900 100 ..	2.000	2.000	250	— jouiss.....	292 50	1900 22 50
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	3.555 ..	1900 400 ..	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne (1/10e act.).....	585 ..	1900 45 ..
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	1.015 ..	99-00 110 ..						
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	1.980 ..	1900 112 50						
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	550 ..	1900 90 ..						
15.000	15.000	1/15.000	Patience-Beaujone.....	680 ..	00-01 80 ..						
8.000	8.000	1/8.000	Petit-Try.....	900 ..	99-00 80 ..						

REVUE DES COURS

Bruxelles, 21 octobre. — Au fur et à mesure que s'évanouissaient les craintes de grèves, la fermeté renaissait sur les valeurs charbonnières. La situation de l'industrie houillère est d'ailleurs encore excellente en ce moment, les expéditions sont partout très actives et les dividendes plus élevés que jamais. Les avances sont nombreuses et importantes.

Amercéeur a réalisé 2.900.000 fr. de bénéfices pendant l'exercice et va distribuer 250 fr. de dividende au lieu de 175 l'année dernière, le titre gagne 75 fr. à 1670. Bonne-Espérance-et-Batterie s'avance de 48 fr. à 973; les Chevalières à Dour de 22 fr. 50 à 1490; la Concorde de 50 fr. à 1325; Courcelles-Nord de 95 fr. à 1595; Espérance-Bonne-Fortune de 15 fr. à 545; Fontaine-Lévêque de 42 fr. à 897 50; Gosson-Lagasse bénéficie de 20 fr. à 1120; Gouffre de 60 fr. à 1400; Grand-Buisson de 125 fr. à 2200; Grand-Conty de 20 fr. à 370; Grand-Mambourg de 15 fr. à 640; Herve-Vergifosse progresse de 21 fr. à 980; Horloz de 32 fr. 50 à 872 50; Hornu-et-Wasmes de 125 fr. à 6950; Kessales de 17 fr. à 832.

Le Levant-du-Flénu vient de décider de rembourser toutes ses obligations. Cette décision vient de faire monter le titre, qui gagne 495 fr. à 3875. Maireux-et-Bas-Bois hausse aussi de 60 fr. à 610; Marchienne de 28 fr. 50 à 690; Mariemont de 80 fr. à 2180; Masses-Diarbois, après avoir payé un dividende de 180 fr. contre 100 l'année dernière, est encore en plus-value de 60 fr. pour la quinzaine. Monceau-Fontaine

s'avance de 110 fr. à 3555; Noël-Sart-Culpart de 21 fr. à 1015; Nord-de-Charleroi de 100 fr. à 1980; Patience-Beaujone de 20 fr. à 680; les Produits de 280 fr. à 1900; Sacré-Madame de 190 fr. à 3440.

Aiseau-Presles, qui a payé un dividende de 200 fr., en perd 317 50 à 1152 50; Centre-de-Jumet recule de 42 fr. 50 à 602 50; La Haye de 10 fr. à 770; Rieu-du-Cœur de 50 fr. à 900. Wérister a détaché un coupon de 100 fr. et fléchit de 150 fr. à 700.

Les valeurs métallurgiques sont toujours très éprouvées. Les résultats du dernier exercice sont d'ailleurs très mauvais pour la plupart des Sociétés. Ainsi l'Alliance ne donne que 40 fr. de dividende contre 75 l'année dernière, les bénéfices ne s'étant élevés qu'à 270.000 fr. Athus, dont les bénéfices ont atteint 355.000 fr., distribue 60 fr. au lieu de 70. Mais Aumetz-la-Paix, Baume et la Croÿère, la Fabrique de fer de Charleroi, les Hauts-Fourneaux de la Louvière, Marcinelle-Couillet, Vezin-Aulnoye sont en perte ou n'ont réalisé que des bénéfices insuffisants pour rémunérer le capital.

La Fabrique de fer de Charleroi recule encore de 55 fr. à 425; les Forges et Tôleries liégeoises de 25 fr. à 575; Marais de 51 fr. à 649; Monceau-Saint-Fiacre de 30 fr. à 570, Musson de 30 fr. à 615; Vezin-Aulnoye de 132 fr. 50 à 260. Quelques titres sont cependant mieux traités: Cockerill bénéficie de 30 fr. à 1940; Ougrée-Marihaye de 25 fr. à 925; Providence de 25 fr. à 1475 et Sarrebrück de 375 fr. à 5600.

un nouvel étage. La bowette Sud de 536 a été poursuivie pour explorer les terrains du toit de la veine Présidente. Actuellement cette recherche arrive au passage de la grande faille de Cauchy, que nous devons traverser. Toujours à l'étage de 536 mètres et au levant du puits, nous avons poussé un travers-banc au delà de la faille St-Joseph. Cette recherche nous a fait découvrir le faisceau rejeté de St-Joseph et Elise avec une parfaite régularité.

**Fosse n° 3.** — La production totale de cette fosse a été de 49.899 t., en diminution de 5.666 t. sur l'exercice précédent.

Nous avons exploité les veines Adèle et Gabrielle à l'étage 327, Elise, Présidente, Constance et St-Augustin à l'étage 492. Les espérances que nous donnaient les premiers traçages dans St-Augustin, ne se sont pas réalisées et nous avons dû abandonner cette exploitation, très tourmentée dans la région Nord du puits.

Les travaux préparatoires ont été poussés avec autant d'activité qu'au n° 2 ; nous avons exécuté 820 mètres de travers-bancs. Nos efforts se sont portés plus particulièrement à l'étage 420, où nous avons poursuivi les deux bowettes conjuguées explorant une partie du Midi de notre concession. A 450 mètres du puits, la première bowette de l'étage 420 a recoupé une veine de 0 m. 80 qui se présente en allure très régulière. La veine est en un seul sillon. La seconde bowette a recoupé à 810 mètres du puits une veine de 0 m. 60 que nous supposons être Marsy. Ces premières découvertes nous permettent de croire que nous pénétrons dans le riche faisceau de Marsy, Gabrielle, St-Joseph et Elise.

A l'étage 492, nous avons exécuté un travers-banc qui a rencontré la veine Adèle.

**Travaux du jour.** — Nos installations principales durant cet exercice sont les suivantes :

**Fosse n° 2.** — Nous avons installé 3 chaudières à bouilleurs et 2 chaudières semi-tubulaires. L'ensemble de cette batterie neuve représente 700 mètres carrés de surface de chauffe.

**Fosse n° 3.** — Les fondations et la chambre du compresseur d'air ont été renouvelées. Les chaudières de la batterie actuelle étant usées, nous avons entrepris leur remplacement. Un générateur à bouilleurs de 100 mètres carrés de surface de chauffe a été mis en activité.

**Fosse n° 4.** — *Puits de Cauchy.* — On a commencé les réparations à la machine d'extraction qui doit servir à l'approfondissement du puits.

**Château d'eau.** — Manquant d'eau pour les cités ouvrières et les besoins des fosses, nous avons fait l'acquisition de l'habitation et du puits d'alimentation d'une ancienne râperie située à proximité du n° 4 sur la chaussée Brunehaut.

Le puits, capable de nous fournir 250 mètres cubes d'eau par 24 heures, est muni d'une pompe système Letestu et la bache du château d'eau a été mise en communication avec toutes nos fosses et nos coronas par une canalisation en fonte.

**Dividende.** — Le Conseil d'administration a, conformément à l'article 28 des statuts, fixé le dividende à trente-sept francs cinquante centimes par action (sous déduction de l'impôt : soit 1 fr. 50 pour les titres nominatifs et 3 fr. 50 pour les titres au porteur), payables le 2 janvier prochain, contre le coupon n° 15, au siège de la Société à Auchel, ou à Douai, chez MM. Bernard-Cailliau et C<sup>e</sup>.

## MINES & MÉTALLURGIE

### Principaux Fournisseurs & Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

**Accumulateurs électriques**  
C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, rue Oberlin, Nancy (V. A.).

**Appareils de levage**  
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

**Appareils photographiques**  
L. MAITRESSE, 39 bis, rue Pauvree, Roubaix ; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).

**Appareils pour mines**  
C<sup>ie</sup> FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.).

**Ascenseurs et Monte-Charges**  
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.).  
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

**Banques**  
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.).

**Câbles de mines**  
A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).  
VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Aubry, par Flers-en-Escrebieux (Nord).  
PELON et ROGER, 76, av. de la République, Paris. (V. A.).

**Calorifuges**  
L. MAHIEU et fils, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).  
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

**Canalisations d'eau**  
A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

**Chaudronnerie**  
P. VILLETTE, 39, rue de Wazemmes, Lille.  
Ad. BAVAY, à Marly (Nord).

**Chauffage**  
V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**Ciment armé de métal déployé**  
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

**Compresseurs d'air**  
MESSIAN-LENGRAND, 71, 1<sup>re</sup> du Gateau, Cambrai (Nord).  
DUJARDIN et C<sup>ie</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

**Compteurs à eau**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

**Concasseurs et Criblages**  
P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.).  
E. COPPÉE, 71, boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

**Condenseurs**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

**Constructions métalliques**  
ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).  
E. et A. SÉB, 15, rue d'Amiens, Lille (V. A.).  
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES D'ONNAING. (V. A.).  
H. DEGRYSE, 14, rue Frémy, à Fives-Lille. (V. A.).  
COTON MÊCHE pr LAMPES A FEU NU et de tous systèmes pr les MINES DE BOUILLE  
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

**Courroies**  
N. FLINOIS et L. COLMANT, à Lille et à Tournai (V. A.).

**Déchets de coton (Nettoyage de machines)**  
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord)

**Électricité (construction)**  
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.).  
SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faidherbe. (V. A.).  
H. CORRION et J. DENISSEL, 73, rue du Nouveau-Monde, Roubaix. (V. A.).  
C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, r. Oberlin, Nancy. (V. A.).  
J.-A. GENTEUR, 77, rue Charlot, Paris.  
C<sup>e</sup> D'ÉLECTRICITÉ DE CREIL, 27-29, rue de Châteaudun, Paris (V. A.).  
LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE, 99, rue de Grimée, Paris (V. A.).  
SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS WESTINGHOUSE, 45, rue de l'Arcade, Paris (V. A.).

**Épuration des eaux industrielles**  
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).  
L. MAHIEU et FILS, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).  
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

**Élévateurs**  
BAGSHAWE aîné, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).

**Émeri (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)**  
V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

**Feuillards galvanisés**  
Ad. BAVAY, à Marly (Nord).

**Fers et Aciers**  
HAUTS-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain (Nord).  
Sté ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).  
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

**Fonçage de puits**  
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).

**Fontes moulées**  
WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).  
FONDERIES DUROT-BINAULT, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille. (V. A.).  
BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).  
A. PIAT et ses fils, Paris. Succursale : 59, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.).  
E. GUÉRIN et C<sup>e</sup>, rue Giroud, à Douai. (V. A.).

**Fontes d'acier**  
FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.).  
LAMOURETTE FRÈRES, à Tourcoing (Nord). (V. A.).

**Fournitures photographiques**  
L. MAITRESSE, 39 bis, rue Pauvree, Roubaix ; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).

**Forages et Sondages**

J.-B. VIDELAINE, 134, r. de Denain, Roubaix. (V. A.).  
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FORAGE ET DE RECHERCHES  
MINIÈRES, 14, rue de la Victoire, Paris. (V. A.).

**Galvanisation**

Ad. BAVAT, à Marly (Nord).

**Gazogènes**

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3,  
place Rihour, Lille. (V. A.).

**Générateurs**

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-  
lez-Lille (Nord). (V. A.).  
CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).  
(V. A.).

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-  
LILLE (Nord).

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-1-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
MARIOLLE-PRINGUET et fils, à St-Quentin (Aisne). (V. A.).  
DELAUNAY, BELLEVILLE et C<sup>e</sup>, St-Denis-s-Seine. (V. A.).  
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.).

**Graisses et Graisseurs**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille. (V. A.).

**Huiles et Graisses industrielles**

Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé  
(près Paris). (V. A.).

**Ingénieurs-Architectes**

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

**Injecteurs**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille. (V. A.).

**Lampes de sûreté pour Mineurs**

COSSET-DUBRULLE, fils, 45, rue Turgot, Lille.

**Locomotives**

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-1-Valenciennes (Nord). (V. A.).

**Machines-outils et de précision**

DESTOMBES, LANGLOIS et C<sup>e</sup>, à Roubaix (Nord). (V. A.).

**Matériel de mines**

Romain SARTIAUX, Etablissements métallurgiques,  
Hénin-Liétard (Pas-de-Calais.)

A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).

MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord).

LEPILLIEZ FRÈRES et J. TORREZ, avenue du Quesnoy,  
Valenciennes. (V. A.).

NICOLAS et TRIQUET, à Lillers (Pas-de-Calais).

**Machines à vapeur**

DUJARDIN et C<sup>e</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).  
C<sup>e</sup> de FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).

CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille  
(Nord). (V. A.).

E. MAILLET et C<sup>e</sup>, à Anzin (Nord). (V. A.).

E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-1-Valenciennes (Nord). (V. A.).

C<sup>e</sup> FRANCO-AMÉRICAINNE, Lesquin-1-Lille (Nord). (V. A.).

MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord)

R. GANDRILLE, (Machines à soupapes Sulzer), 72, rue  
Mirabeau, Fives-Lille. (V. A.).

L. FRANÇIN et C<sup>e</sup>, à Tourcoing (Nord). (V. A.).

ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.).

**Matériel industriel**

DESPREZ, PAQUET, SAVARY et VINCENT, à Douai (Nord).  
(V. A.).

**Mécanique de précision**

LAURENT et ICARD, 12, rue Saint-Gilles, Paris (V. A.).

**Moteurs à gaz**

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, rue  
de Paris, 60 bis, Lille.

**Ordres de Bourse**

CRÉDIT LYONNAIS, 28, r. Nationale, Lille (Nord). (V. A.).  
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale,  
Lille. (V. A.).

SCHNERB, FAVIER et C<sup>e</sup>, 5, Grande-Place, Lille (Nord),  
CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

**Outillage (petit)**

LAURENT et ICARD, 12, rue Saint-Gilles, Paris. (V. A.).

**Perforatrices**

C. BORNET, 10, rue St-Ferdinand, Paris (V. A.).

A. et J. FRANÇOIS, 14 bis, rue de l'Université, Douai  
(Nord).

**Photographie industrielle**

A.-C. DELPIERRE, 15, square Jussieu, à Lille. (V. A.).

**Pompes centrifuges et autres**

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-1-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue  
Lafayette, Paris. (V. A.).

WAUQUIER et C<sup>e</sup>, constructeurs, 69, rue de Wa-  
zennes, Lille (V. A.).

**Presses à briquettes**

TH. DUPUY ET FILS, 22, r. des Petits-Hôtels, Paris (V. A.).

**Raccords pour tuyauterie**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS  
POUR TUBES EN FER, à Watrelos (Nord). (V. A.).

**Rails**

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

**Réfrigérant**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue  
Lafayette, Paris. (V. A.).

V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**Régulateurs de Machines**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, à Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille (V. A.).

**Robinetterie**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, à Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille (V. A.).

SCHAEFFER et BUDENBERG, 108 bis, rue de Paris,  
Lille. (V. A.).

**Transmissions**

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (V. A.).  
E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).

A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs<sup>le</sup> : 59, Fosse-aux-  
Chênes, Roubaix (V. A.).

**Transporteurs**

A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs<sup>le</sup> : 59, Fosse-aux-  
Chênes, Roubaix (V. A.).

BAGSHAVE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).  
H. LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé, près  
Paris (V. A.).

**TOLES GALVANISÉES et TOLES ONDULÉES GALVANISÉES**

Ad. BAVAT, à Marly (Nord).

**Treuil**

MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord).  
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (V. A.).

**Tubes et Tuyaux en fer ou acier**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS  
POUR TUBES EN FER, à Watrelos (Nord). (V. A.).

Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard  
des Ecoles, Lille (V. A.).

**Tuiles mécaniques**

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (P.-de-C.).  
TUILERIE MÉCANIQUE DE ST-MOMELIN, par Watten (Nord)  
(V. A.).

**Tuyauterie de fonte**

CAVALLIER, 14, place Cormontaigne (ing<sup>r</sup> Pont-à-Mous.)  
HAUTS-FOURNEAUX et FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON  
(Meurthe-et-Moselle).

**Ventilation**

V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**INFORMATIONS DIVERSES**

**BELGIQUE**

**Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons, à Boussu**

RÉSUMÉ DU BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 1900, 1899 ET 1898 :

ACTIF	1900	1899	1898
Immobilisé . . . . .	fr. 41.076.070	41.697.537	42.289.925
Réalisable : magasins . . . . .	471.957	479.510	489.476
— débiteurs . . . . .	1.361.449	640.736	596.677
Disponible. . . . .	43.957	17.309	16.410
Totaux . . . . .	42.953.433	42.835.092	43.392.488
<b>PASSIF</b>			
Non exigible : capital . . . . .	7.833.000	7.833.000	7.833.000
— réserves . . . . .	160.152	115.846	91.110
Exigible à terme : obligations. . . . .	3.515.000	3.710.000	3.900.000
Exigible : créditeurs . . . . .	1.445.282	1.176.246	1.568.378
Totaux . . . . .	12.953.433	12.835.092	13.392.488
Amortissements . . . . .	1.593.265	849.672	570.541
Dividende par action. . . . .	50	30	20

Les comptes créditeurs comprennent les bénéficiaires, qui se sont élevés à 783.300<sup>f</sup> pour 1900.

**ADJUDICATIONS ANNONCÉES**

**France**

28 OCTOBRE. — Nancy. Fourniture de 400 t. de charbon de terre à la  
manufacture des tabacs.  
28 OCTOBRE. — Nantes. Fourniture de 400 t. de charbon de terre à la  
manufacture des tabacs.

29 OCTOBRE. — Toulouse. Fourniture de 180 t. de coke à la manu-  
facture des tabacs.  
29 OCTOBRE. — Dijon. Fourniture de 800 t. de charbon de terre ou  
d'agglomérés pour générateurs à la manufacture des tabacs.  
30 OCTOBRE. — Le Havre. Fourniture de charbon de terre pour géné-  
rateurs et pour chauffage à la manufacture des tabacs.  
31 OCTOBRE. — Saint-Cyr. Fourniture de charbons à l'École spéciale  
militaire pendant l'année 1902.  
4 NOVEMBRE. — Châteauroux. Fourniture de charbon de terre pour  
générateurs et de bois à la manufacture des tabacs.  
6 NOVEMBRE. — Lille. Fourniture de 500 t. de charbon de terre et de  
16.000 t. de coke de gaz pour la manufacture des tabacs.  
7 NOVEMBRE. — Rouen. Construction d'une Bourse du travail. Char-  
pente en fer et quincaillerie : 18.718 fr. 11.  
7 NOVEMBRE. — Nice. Fourniture de 140 t. de charbon de terre à la  
manufacture des tabacs.  
7 NOVEMBRE. — Digne. Construction de la section d'Annot à Puget-  
Thénier, de la ligne de Saint-André à Puget-Thénier. Partie métal-  
lique: 190.000 fr.  
7 NOVEMBRE. — Paris. Chemins de fer de l'Etat. Adjudication :  
1<sup>o</sup> d'essieux en acier doux ; 2<sup>o</sup> de tiroirs et coussinets bruts en  
bronze ; 3<sup>o</sup> de barres d'acier rond extra-doux ; 4<sup>o</sup> de ferblanterie et  
tôlerie ; 5<sup>o</sup> de quincaillerie ; 6<sup>o</sup> de 3 lots de chêne de pays en pla-  
teaux ; 7<sup>o</sup> de 6 lots de chêne de pays en pièces avivées ; 8<sup>o</sup> 5 lots de  
fagots d'allumage ; 9<sup>o</sup> 7 lots de coins en chêne (550.000) ; 10<sup>o</sup> plaques  
tournantes ; 11<sup>o</sup> signaux divers et pièces de rechange ; 12<sup>o</sup> grues  
de rechargement de 6 à 10 tonnes en 2 lots ; 13<sup>o</sup> ponts tournants ;  
14<sup>o</sup> ponts à bascules de 20 tonnes en 3 lots ; 15<sup>o</sup> chariots roulants  
de 9 m. 50 de longueur ; 16<sup>o</sup> boîtes de manœuvre ; 17<sup>o</sup> 20 croisements  
de voie divers ; 18<sup>o</sup> 90 changements et croisements ; 19<sup>o</sup> 32 ensembles  
de changements et croisements ; 20<sup>o</sup> pièces diverses pour change-  
ments et croisements.

- 8 NOVEMBRE. — Bordeaux. Fourniture de 3.000 t. de charbons à vapeur au service maritime.
- 9 NOVEMBRE. — Rennes. Fourniture de 1200 tonnes de briquettes, 100 t. de charbon de terre de fourneau, 100 t. de charbon de forge, 3.000 hectolitres de coke, à l'atelier de construction de l'artillerie.
- 9 NOVEMBRE. — Orléans. Construction de huit portes d'écluses métalliques pour le canal d'Orléans : 84.500 fr.
- 9 NOVEMBRE. — Cahors. Construction d'un pont sur la Dordogne à Pinzac, 3 lots de 46.000 fr., 12.500 fr. et 21.700 fr.
- 11 NOVEMBRE. — Lyon. Fourniture de 500 tonnes d'agglomérés de Combérigol 1<sup>re</sup> qualité, au service des Postes et Télégraphes.
- 15 NOVEMBRE. — Tarbes. Fourniture à l'atelier d'artillerie de Tarbes de 2.000 t. de charbon de fourneau ou briquettes en deux lots égaux et de 150 t. de coke métallurgique.
- 25 NOVEMBRE. — Marseille. Fourniture de charbon de terre nécessaire à l'alimentation des générateurs de vapeur de la direction des Postes, à Marseille, pendant l'année 1902.
- 2 DÉCEMBRE. — Paris. Concours pour la fourniture et l'installation de générateurs, moteurs et pompes destinés à l'usine élévatoire des eaux d'égoût de Pierrelaye (Seine-et-Oise).
- 16 DÉCEMBRE. — Paris. Concours pour la fourniture et l'installation, à Suresnes, de 3 groupes de moteurs électriques et pompes élévatoires d'eaux d'égoûts pour une usine projetée et pour la fourniture et l'installation, à Courbevoie, de deux générateurs de vapeur, un moteur à vapeur avec pompe et deux groupes de moteurs électriques avec pompes pour une autre usine projetée.
- 21 DÉCEMBRE. — Puteaux. Fourniture à l'atelier d'artillerie de Puteaux de 2.000 t. de charbon de terre.
- 24 DÉCEMBRE. — Paris. Colonies. Fourniture de 3.000 t. de briquettes par an, pour La Réunion, pendant les années 1902, 1903 et 1904.

## RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

### France

- 7 OCTOBRE. — Valence. Reconstruction du pont de Valence sur le Rhône : 1.165.000 francs. Adjudicataire : M. Fayolle, à Grenoble, à 7 % de rabais.
- 11 OCTOBRE. — Saint-Maur-les-Fossés (Seine). Fourniture de combustibles minéraux : 1<sup>o</sup> aux établissements communaux, M. Pentray, 120, quai Jemmapes, Paris, adjudicataire à 37 fr. 20 la tonne ; 2<sup>o</sup> à l'usine des eaux, M. Pentray, adjudicataire à 32 fr. 25 la tonne.
- 19 OCTOBRE. — Paris. Fourniture de charbon de terre à la maison départementale de Nanterre : M. Noël, 89, boulevard Magenta, adjudicataire à 35 fr. 20 la tonne.

## Convocations d'Actionnaires

- 28 octobre. — Hornu (Belgique). — Mines de houille du Grand-Buisson.
- 28 octobre. — Marchienne-au-Pont (Belgique). — Forges de la Providence.

- 30 octobre. — Ransart (Belgique). — Charbonnage de Masses Diarbois.
- 4 novembre. — Lille. — Mines de Lens.
- 4 novembre. — Dour (Belgique). — Charbonnage de la Grande-Machine-à-Feu de Dour.
- 11 novembre. — Paris. — Société des Houillères d'Epinaic.

## FIRMES INDUSTRIELLES

### Dissolutions. — Modifications. — Formations

- Paris. — Formation de la *Société en commandite Abel Pifre et C<sup>ie</sup>*, construction mécanique et électrique, 174, rue de Courcelles. Capital 3.800.000 fr., dont 1.800.000 fr. par la commandite. Du 27 août 1901.
- Paris. — Modification des statuts de la *C<sup>ie</sup> des Mines de Sainte-Marguerite et Combières*, 52, rue de Dunkerque. Capital porté de 1.600.000 fr. à 2.130.000 fr. Du 28 août 1901.
- Lyon. — Formation de la *Société des Mines de houille de Sainte-Paule*, 10, rue de la République. Durée 99 ans. Capital 300.000 fr. Du 28 septembre 1901.

## MATÉRIEL A VENDRE

**E**LEVATION D'EAU par l'air comprimé, système Pohlé ;  
TRANSPORTEUR Goodwins et Defays ;  
pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

**A** vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1<sup>res</sup> marques Echange. M. Dorez, ing<sup>r</sup> à Roubaix. (17)

**U**NE MACHINE horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours, Construction Biétrieux et C<sup>ie</sup>, à Saint-Etienne.

**U**NE DYNAMO, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.

**U**NE DYNAMO, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.

(Machines à courant continu excitées en dérivation).

**U**NE LOCOMOTIVE-TENDER à voie normale, de 33 tonnes à vide ; 3 essieux couplés et 1 essieu radial.  
S'adresser à M. F. Thébault, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

## Suite du Bulletin Commercial (France)

### PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux. . . . .	48 »
Zinc laminé. . . . .	60 »
Cuivre rouge laminé. . . . .	245 »
— en tuyaux sans soudure. . . . .	275 »
— en fils. . . . .	270 »
Laiton laminé. . . . .	180 »
— en tuyaux sans soudure. . . . .	252 50
— en fils. . . . .	200 »
Étain pur laminé (1 <sup>m</sup> /m d'épaisseur et plus). . . . .	450 »
— en tuyaux (9 <sup>m</sup> /m diamètre intérieur et plus). . . . .	450 »
Aluminium en tubes. . . . .	170 »
— en fils jusqu'à 5/10 de m/m. . . . .	55 à 60

## SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Koechlin et C<sup>ie</sup>  
(USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD :

## DE LORIOU & FINET

INGÉNIEURS

Bureaux : 17, Rue Faidherbe, LILLE  
Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

## APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

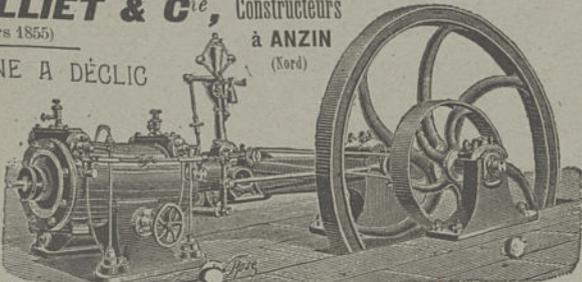
(37)

**MAILLIET & C<sup>ie</sup>, Constructeurs**  
(Angers 1855)

à ANZIN  
(Nord)

MACHINE A DÉCLIC

INSTALLATIONS  
d'Usines à Agglomérer  
Usine Behayrin, à Somain



Machines à élever les eaux pour villes.  
MONTREE: 100 litres par seconde à 80 mètres.  
MOR: 50 litres par seconde à 130 mètres.

**MACHINES A VAPEUR** de toutes forces, à déclie, à 4 distributeurs, plans ou circulaires, et autres genres de distributions, pour ateliers, mines, forges, éclairage électrique, transports de forces, etc. — **MACHINES D'EXTRACTION** à détente variable, de toutes dimensions (voir aux mines d'Anzin, de Bourges, de Neux, de Marles, de Courrières, de l'Escarpelle, etc.). — **MACHINES D'ÉPUISEMENT** simples, jumelles, compound ou non, pour petits et grands volumes (50m<sup>3</sup> à 500m<sup>3</sup> à l'heure refoulés de 100 à 500 mètres de haut). Voir aux mines d'Anzin, de Bruay, de Marles, de Valdoone, de Carmaux (d'Aiseau-Présles, de Bernissart et du Hénu, Belgique). — **COMPRESSEURS D'AIR** de 5 à 15m<sup>3</sup> par minute à 5 kil. de pression (voir aux mines de Lens, de Neurechin, d'Anzin, de Bourges, etc.). — **MACHINES SOUFFLANTES HORIZONTALES** à grande vitesse, cylindre soufflant, à distribution par tiroirs cylindriques (voir forges d'Anzin). — **GRANDS & PETITS VENTILATEURS DE MINES** mus par courroie ou par câble ou directement. — **MACHINES** de toutes forces, à déclie ou à détente Meyer, cylindrique variable par le régulateur commande de trains de laminoirs (forg. Anzin).

**Ferdinand THÉBAULT**

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminoirs, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

**GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER**

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

**MATÉRIEL D'OCCASION**

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomotives. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

**C. BORNET, INGÉNIEUR**

10, Rue St-Ferdinand, PARIS

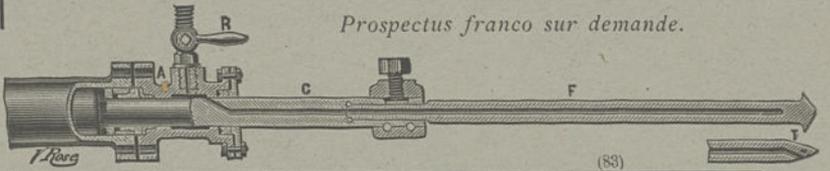
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900: MÉDAILLE D'OR

**PERFORATRICES ÉLECTRIQUES à rotation et à percussion**

PERFORATEURS à bras et à air comprimé

INJECTION D'EAU PAR FLEURETS CREUX DOUBLANT LA VITESSE DU FORAGE

Prospectus franco sur demande.



**PHOTO-COMPTOIR DU NORD**

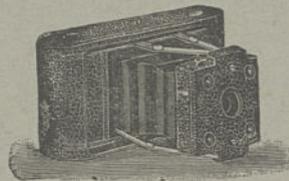
**L. Mairesse**

ROUBAIX

LILLE

39bis, rue Pauvrée

6, rue des Ponts-de-Comines



CENTRALISATION DE TOUTES LES

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR LA PHOTOGRAPHIE

← Devis sur demande → (43)

**Tuilerie Mécanique**

DE

**SAINT-MOMELIN**

par WATTEN (Nord)

TÉLÉPHONE 371

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

\*\*\*\*\*

ADMINISTRATION ET BUREAUX

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

**TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES**

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Lannes, Carreaux

**TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT**

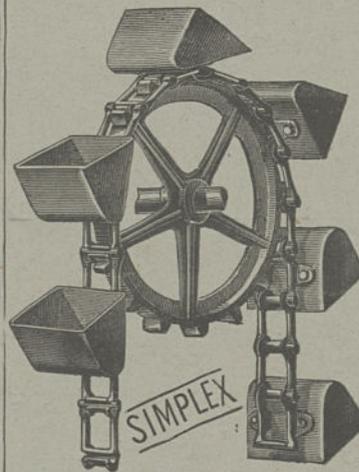
Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

**ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS**

avec chaînes Simplex



Marque déposée

SYSTÈME BAGSHAWE

Brevetée S. G. D. G.

GOSETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX

**C<sup>ie</sup> des Chaînes Simplex**

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

(17)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA  
*Fabrication des RACCORDS EN FER FORGÉ pour Tubes en fer*

**J. LECAT, G. BOUTRY, P. LOUIS & C<sup>ie</sup>**

WATTRELOS (Nord), près Roubaix

PIÈCES SPÉCIALES SUR MODÈLES. POUR COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER  
*Mines et autres industries*

SOCIÉTÉ AN<sup>IME</sup> DES BREVETS & MOTEURS LETOMBE E.C.P.

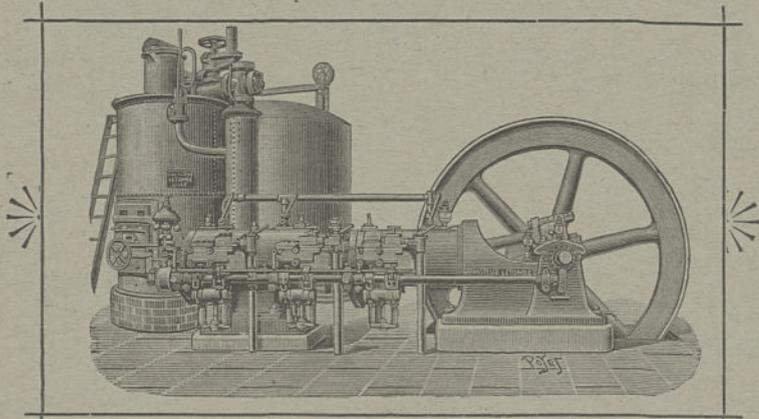
Capital: 1.000.000 de fr.

Siège social: 21, Rue de Londres, PARIS

C<sup>ie</sup> DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

## Moteurs et Gazogènes LETOMBE

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON  
par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Moteurs à gaz de ville: **Grand Prix**

Moteurs et Gazogènes à gaz pauvre: **Grand Prix**

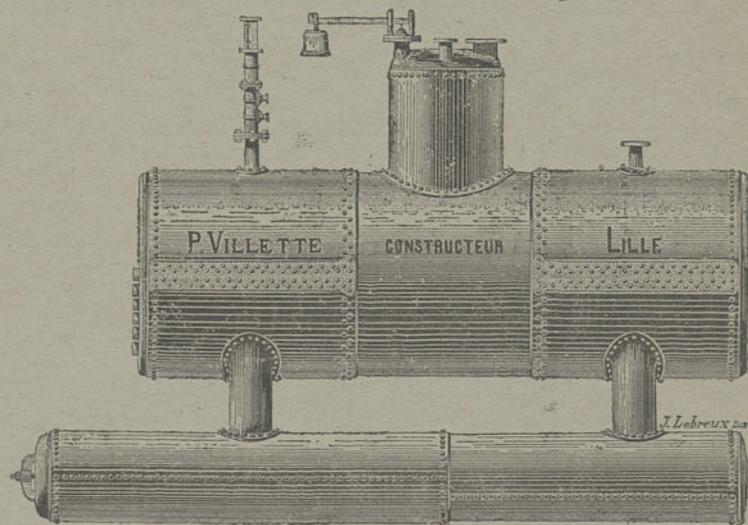
Bureaux: 60 bis, Rue de Paris, LILLE

(29)

## Chaudronnerie

FER & ACIER

GÉNÉRATEURS de tous systèmes

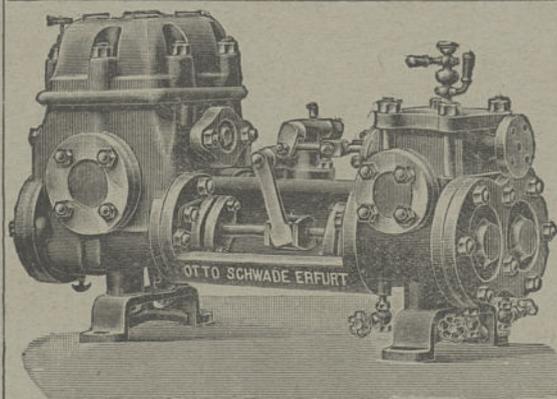


**P. VILLETTE**

39, Rue de Wazemmes, 39

LILLE

(82)



## Pompes à Vapeur "AUTOMAT"

**OTTO SCHWADE & C<sup>ie</sup>**

Constructeurs

ERFURT (ALLEMAGNE)

*Spécialité: Pompes à vapeur "AUTOMAT" à quadruple action, verticales ou horizontales, disposées pour toutes les conditions de fonctionnement et tous les genres d'industrie.*

Représentant: Ingénieur **G. BOLT**, 47, Rue Kléber, NANCY

(86)